2016 2017

Rapport Annuel

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Ontario

Infrastructure Ontario

NOTRE RÔLE

Nous avons pour mission de construire, de gérer, de financer et de mettre en valeur les biens publics de l'Ontario.

NOTRE CULTURE

Notre équipe dévouée tient résolument à promouvoir l'amélioration continue. Nous nous efforçons continuellement d'analyser nos façons de faire des affaires, de développer des pratiques exemplaires et d'adopter les changements requis pour apporter des améliorations à l'avenir.

NOS VALEURS

CIBLÉS SUR L'EXÉCUTION

Nous sommes déterminés à fournir des conseils judicieux et à réaliser des projets de qualité supérieure en temps voulu et sans dépassement de budget.

DILIGENTS

Nous protégeons l'intérêt public en nous assurant que tout ce que nous faisons est ouvert, transparent et optimise les ressources pour la province.

AXÉS SUR LE CLIENT

Nous savons que pour réussir, nous devons collaborer avec nos clients, rester à l'écoute de leurs besoins et offrir des conseils honnêtes et fondés sur des faits.

INNOVATEURS

Nous travaillons de concert avec nos clients et partenaires pour trouver de nouvelles occasions de collaborer à la création de solutions optimales, à leur mise en œuvre et à leur amélioration continuelle.

AXÉS SUR LES PERSONNES

Nous croyons en l'importance de privilégier des relations à long terme avec nos employés et les autres intervenants, et nous sommes déterminés à développer le savoir-faire et les compétences de nos employés. C'est ce qui détermine notre succès.

/ Table des Matières /

MESSAGES : 4
- Présidente du Conseil d'administration 4
- Président-directeur général 5

SAINE GOUVERNANCE 6
- Ce que nous sommes 6
- Code de déontologie des gestionnaires – Transparence et reddition de comptes 6

CE QUE NOUS FAISONS 9
- Notre rôle 9

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 10
- Conseil d'administration 10
- Président-directeur général 11
- Divisions 11

NOS RÉALISATIONS EN 2016-2017 16
- Notre bilan 16

PROGRAMMES ÉVOLUTIFS 18
- Immobilière
  - Plan d'investissements immobiliers ciblés (« TRIP ») 18
  - Biens sociaux confisqués 20
  - Services d'évaluation 20
  - Programmes environnementaux 21
- Prêts 22
- Grands projets 22
  - Gestion des services publics pour les projets de DMFA 22
  - Besoins technologiques des hôpitaux 22
  - Promotion des appels d'offres concurrentiels 22
  - Programmes de santé et sécurité 22

RENDEMENT DES PROJETS 23
- Projets phares 23

RELATIONS PRODUCTIVES 26
- Mobilisation de l'industrie et des partenaires 26
- Nos fournisseurs de services 26
- Contrats impartis – Diligence raisonnable 27

NOS GENS 29
- Engagement communautaire – IO réinvestit dans les collectivités 29

LISTE DES PRIX 2016-2017 30
- Liste des prix 30

RAPPORT FINANCIER 31
- Rapport de gestion 32
- États financiers 41

Linda Robinson
Présidente du conseil d'administration

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO), lequel souligne les réalisations et les résultats obtenus au cours de l'exercice 2016-2017. IO continue d'offrir des services de qualité supérieure au gouvernement de l'Ontario, et ce, dans plusieurs domaines : réalisation de grands projets d'infrastructure, services immobiliers, prêts destinés aux projets d'infrastructure et expertise-conseil commerciale.

Au cours de cet exercice, Bert Clark a quitté les fonctions de président-directeur général après quatre ans à la tête d'IO. Sous sa direction, IO a activement recherché de nouvelles occasions d'affaires dans l'ensemble de ses divisions et a mis en valeur les bienfaits de son rôle central dans la gestion immobilière et la réalisation des projets d'infrastructures publiques. Au nom du Conseil, je remercie Bert pour son travail inlassable au nom d'IO. Son dévouement a contribué à cimenter la renommée mondiale de l'organisme. Nous nous réjouissons à l'idée de forger des relations tout aussi solides avec le nouveau président-directeur général d'IO, Ehren Cory, qui dirigeait auparavant notre Division des grands projets. Nous sommes persuadés que les connaissances et l'expérience d'Ehren contribueront à augmenter les capacités de notre organisme et à solidifier encore davantage nos relations avec nos partenaires et nos parties prenantes.

Le Conseil d'administration a également eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres pendant l'exercice précédent : Johanne Brossard, Kathy Milsom et Deborah Barrett. Leurs compétences et leur expertise en finance, en gestion immobilière et en génie rehaussent le bassin d'expérience du Conseil dans ces domaines.

Alors que le gouvernement prend des engagements d'une ampleur historique pour ce qui est du financement de futurs projets d'infrastructure et poursuit la modernisation de son portefeuille immobilier, IO maintient sa détermination à améliorer ses modes de gestion et de prestation des services qu'elle offre au nom de la province. Plus que jamais, nous sommes conscients de notre devoir d'être responsables, transparents et diligents dans tout ce que nous faisons, de manière à optimiser l'utilisation des ressources de la province. Nous continuerons d'adhérer aux normes les plus strictes – et de les appliquer à nos partenaires.

Le Conseil d'administration est fier des réalisations d'IO au cours de l'exercice précédent. Je suis convaincue que sous une nouvelle direction, l'organisme continuera de forger des partenariats fructueux afin de moderniser les infrastructures et les biens immobiliers publics au cours des prochaines années.

Linda Robinson
Présidente du conseil d'administration

Ehren Cory
Président-
directeur général

J'ai l'honneur et le plaisir de rendre compte des réalisations d'Infrastructure Ontario pendant 2016-2017. L'exercice qui se termine a été extrêmement réussi, car l'organisme a largement dépassé ses objectifs généraux dans l'ensemble de ses secteurs d'activité.

La Division des grands projets a poursuivi l'exécution du programme d'infrastructure du gouvernement, dans le cadre duquel près de 100 projets réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) ont été mis sur le marché depuis 2005, ce qui représente des dépenses en immobilisations supérieures à 45 milliards de dollars. Au cours de l'exercice qui se termine, quatre projets ont atteint le stade d'achèvement substantiel; des ententes financières ont été conclues pour cinq autres projets et l'étape de la construction a débuté pour cinq autres projets. En collaboration avec Metrolinx, notre partenaire, IO a également entamé le processus d'approvisionnement de six projets liés au programme du Service régional express, une initiative de transport en commun régional qui transformera la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH). L'examen annuel par un tiers du bilan de la Division des grands projets a confirmé que 49 des 51 premiers projets de DMFA qui ont atteint l'étape de l'achèvement substantiel des travaux ont été exécutés en respectant les budgets fixés.

La Division de l'immobilier d'IO a effectué des investissements stratégiques pour moderniser et valoriser le portefeuille immobilier du gouvernement et diminuer le volume de ses actifs. Au cours de l'exercice précédent, plus de 600 millions de dollars ont été consacrés à l'exploitation et à l'entretien du portefeuille et 300 millions de dollars environ ont été destinés au réinvestissement de capitaux dans les bâtiments. Par l'intermédiaire des services de planification des actifs, de gestion des contrats d'installations et d'expertise-conseil en immobilier offerts par la Division, nous nous efforçons d'assurer la durabilité environnementale et financière du portefeuille. En collaboration avec le ministère de l'Infrastructure, IO a également progressé dans le projet de réfection de Queen's Park, lequel sera un volet important de la transformation du portefeuille immobilier du gouvernement.

Depuis 2003, le programme de prêts a offert des outils de financement à long terme abordables à des centaines de clients du secteur public de manière à leur permettre de moderniser et de renouveler leurs infrastructures et de revitaliser leurs communautés. Au cours de l'exercice antérieur, 100 nouveaux prêts, d'une valeur globale supérieure à 975 millions de dollars ont été approuvés dans le cadre du programme de prêts d'IO; la valeur totale des prêts concédés depuis le début du programme dépasse désormais 8 milliards de dollars.

La Division des projets commerciaux s'est employée à cerner les possibilités de créer des partenariats stratégiques, à les concrétiser et à négocier des transactions au nom du gouvernement. Pendant l'exercice de 2016-2017, la Division a exécuté la vente des terrains du siège social de la RAO, situés dans un emplacement privilégié dans le centre-ville de Toronto, de manière à maximiser la valeur de ce bien et à procurer des recettes considérables à la province. Elle a également offert à plusieurs ministères et organismes gouvernementaux des conseils stratégiques sur des questions commerciales.

En collaboration avec ses partenaires du secteur privé, IO continuera de soutenir les initiatives gouvernementales visant à moderniser et à maximiser la valeur des infrastructures et des biens immobiliers publics au profit de toute la population de la province.

Tous ces résultats sont rendus possibles par une équipe extrêmement dévouée de professionnels. La capacité d'IO de faire le pont entre le secteur public et le secteur privé découle directement de son équipe diversifiée d'experts axés sur le marché – la majorité des employés d'IO viennent du secteur privé et ont une vaste gamme de compétences techniques et commerciales.

Je suis fier de travailler avec notre Conseil d'administration et notre équipe de direction afin de poursuivre notre lancée et de définir de nouvelles priorités stratégiques, tout en continuant de mobiliser nos employés, alors que nous poursuivrons de nouveaux objectifs en 2017-2018.

Ehren Cory
Président-directeur général

CE QUE NOUS SOMMES

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la Couronne créée en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier qui fournit un large éventail de services d'appui aux initiatives du gouvernement de l'Ontario visant à moderniser et à maximiser la valeur des infrastructures et des biens immobiliers publics. IO souscrit à l'engagement du gouvernement de renouveler les services publics; nous le faisons souvent en coopération avec le secteur privé.

Nous croyons au potentiel des collaborations entre les secteurs public et privé. Tous les secteurs d'activité d'IO ont des antécédents favorables pour ce qui est de nouer des relations fructueuses avec le secteur privé au profit de la population de toute la province. De façon semblable, notre travail encourage le gouvernement à adopter une approche plus stratégique pour se préparer à répondre aux nouveaux besoins en matière d'infrastructure et investir dans des projets qui assurent les meilleurs résultats.

Tout bien considéré, nous avons construit de nouvelles infrastructures d'une valeur de plus de 19 milliards de dollars selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), y compris des hôpitaux, des palais de justice, des collèges, des infrastructures de transport en commun et des installations sportives, faisant ainsi de l'Ontario l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le domaine de l'infrastructure. Grâce à notre modèle de DMFA conçu en Ontario, nous avons maintenant de meilleurs actifs publics et une industrie qui crée des emplois et engendre des retombées économiques, tout en transformant les collectivités et l'économie de l'Ontario.

Du même coup, l'envergure et l'étendue de notre portefeuille immobilier et de notre programme de prêts destinés aux infrastructures se répercutent dans de nombreuses collectivités de la province. Découvrir des façons novatrices d'alléger et de revitaliser le portefeuille de biens fonciers et de bâtiments du gouvernement est l'un de nos rôles clés et une partie intégrante de notre démarche visant à optimiser l'utilisation des ressources de la province au profit de l'ensemble sa population. Nous administrons près de 5 000 édifices et des espaces locatifs d'une superficie de quelque 44 millions de pieds carrés. Nous avons approuvé plus de 1 000 prêts pour plus de 380 clients dans toute la province.

Nous sommes fiers de la façon dont IO rassemble cette expertise pour la mettre au profit des gens et des collectivités qui comptent sur les services publics.

GOUVERNANCE GÉNÉRALE

Infrastructure Ontario est dirigée par un Conseil d'administration et un président-directeur général, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. IO rend des comptes au ministère de l'Infrastructure par l'intermédiaire de la présidente de son Conseil d'administration.

La réalisation de projets d'infrastructure d'une valeur de plusieurs milliards de dollars et la gestion de l'un des plus importants portefeuilles immobiliers au Canada obligent Infrastructure Ontario à se doter de structures et de pratiques très rigoureuses de gouvernance et de responsabilisation. IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour assurer son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. La Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier établit les pouvoirs et les responsabilités d'IO.

L'organisme relève de l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure. Un protocole d'entente établi avec le ministère précise les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilisation entre le ministère et l'organisme. Le plan d'affaires et le rapport annuels soumis au ministère sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement.

Les seuils de prise de décision des comités de direction et des membres du personnel d'IO sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le Conseil d'administration de l'organisme.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES GESTIONNAIRES – TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'Infrastructure Ontario; il vise à offrir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au Conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Les employés d'Infrastructure Ontario doivent réaffirmer leur engagement à observer le Code; c'est une condition d'emploi.

TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

Infrastructure Ontario a pleine conscience de ses devoirs de diligence raisonnable, de reddition de comptes, de transparence et d'efficacité, l'objectif étant toujours de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque activité. Plusieurs comités assurent la surveillance des rendements financier et fonctionnel, de la gestion des risques et de la reddition de comptes (voir le tableau ci-dessous).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE RÉMUNÉRATION	COMITÉ DE DIRECTION	COMITÉ DU CRÉDIT ET DE L'IMMOBILIER	COMITÉ DE VÉRIFICATION
Formule des recommandations relativement à la composition du Conseil et des comités; soutient les principes de gouvernance générale; examine et recommande les plans de rémunération et de relève; supervise les régimes de retraite et d'avantages sociaux	Exerce les pouvoirs expressément délégués au Conseil d'IO; examine et évalue les projets de travaux publics, les projets d'infrastructures et les projets immobiliers, ainsi que les projets de valeur importante, de prestige, à risque élevé ou de grande complexité confiés à IO	Surveille le profil de risque d'IO et sa fonction de prêt; examine et surveille la conformité aux politiques en matière de prêts et de trésorerie; surveille toutes les activités immobilières	Supervise les procédés de gestion des risques d'entreprise (GRE), de production de rapports financiers et de vérification d'IO, ainsi que la production de rapports financiers sur le portefeuille immobilier général

PDG ET ÉQUIPE DE LA DIRECTION

COMITÉS DE GESTION

COMITÉ DE GESTION DES INVESTISSEMENTS ET DES RISQUES

Supervise les transactions importantes aux étapes critiques des projets ou soumet les transactions à l'examen et à l'approbation du Comité de direction du Conseil d'administration

COMITÉ DE GESTION DES RETRAITES	COMITÉ DE L'IMMOBILIER	COMITÉ DIRECTEUR DE LA DMFA	COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA SOLVABILITÉ
Gère les régimes de retraite de la société; relève du Comité de direction et du Comité de gouvernance et de rémunération	Supervise la gestion des actifs, la planification stratégique des actifs, et les transactions immobilières et les activités d'aménagement de terrains qui ont un impact sur le portefeuille immobilier général, ainsi que tous les projets réalisés selon le modèle traditionnel, toutes les opérations de DMFA et tous les travaux initiaux dans le secteur immobilier	Supervise toutes les activités de prospection, la réalisation de projets et les opérations liées aux projets de DMFA et aux projets importants réalisés selon le modèle traditionnel dont la réalisation est confiée à la division	Développe et supervise la politique de gestion des risques de crédit et des capitaux; surveille toutes les fonctions de prêt de l'organisme

GESTION DES RISQUES

La plupart des activités commerciales d'Infrastructure Ontario comportent un élément de risque et c'est pourquoi une gestion efficace des risques est essentielle à son succès. Les risques sont cernés et gérés par l'intermédiaire d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet à l'organisme de cerner, d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de déclarer les risques. Le Comité de vérification et le Conseil d'administration passent en revue la politique de GRE selon les besoins (habituellement tous les deux ans) pour s'assurer qu'elle reflète bien la conjoncture et les meilleures pratiques. Les risques clés font régulièrement l'objet d'examens de la part de la haute direction, qui en rend compte trimestriellement au Comité de vérification du Conseil d'administration et au ministère de l'Infrastructure. Un complément d'information sur les catégories de risques, le cadre de gestion des risques et les risques clés se trouve dans la section des États financiers du présent rapport.

NOTRE RÔLE

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à investir quelque 190 milliards de dollars dans les infrastructures publiques, sur une période de 13 ans, à partir de l'exercice de 2014-2015. Cet investissement considérable crée un environnement propice aux partenariats et permet le renouvellement des infrastructures et des biens immobiliers de l'Ontario.

La planification minutieuse des investissements dans les infrastructures est l'une des façons les plus efficaces de gérer les coûts, de réduire l'empreinte immobilière du gouvernement, et de verdir les édifices et les lieux de travail de la province. Les conseils stratégiques qu'Infrastructure Ontario offre au gouvernement sont plus importants que jamais.

IO contribue à la modernisation, à l'optimisation, à la valorisation et à l'intégration de la prochaine génération de biens immobiliers du gouvernement en concentrant ses efforts sur la planification et la gestion des actifs, la gestion des installations et des contrats, et les services d'expertise-conseil en immobilier.

Ce programme historique de renouvellement des infrastructures exige que tous les travaux soient réalisés efficacement, à un coût abordable, en toute sécurité et de manière à assurer des résultats de qualité supérieure. IO a établi des antécédents impressionnants pour ce qui est de l'exécution réussie de projets et la gestion immobilière.

Nos responsabilités comprennent notamment celles qui suivent :

- protéger l'intérêt public en procurant au gouvernement l'expertise requise pour négocier avec le secteur privé;
- gérer les risques à long terme posés par les infrastructures publiques et les actifs immobiliers vieillissants et inadéquats;
- stimuler l'économie et créer des emplois en réalisant les investissements gouvernementaux dans les infrastructures et le domaine immobilier de concert avec le secteur privé;
- achever les travaux de façon durable et responsable sur le plan environnemental;
- engendrer des recettes en optimisant la valeur des actifs publics par l'intermédiaire de la vente et de l'aménagement de terrains; et
- assurer la réalisation des infrastructures essentielles par l'intermédiaire d'un programme de prêts aux organismes du secteur public qui offrent des services aux communautés dans l'ensemble de la province.

Projet de réfection de Queen's Park à Toronto

Le nouvel Hôpital Providence Care

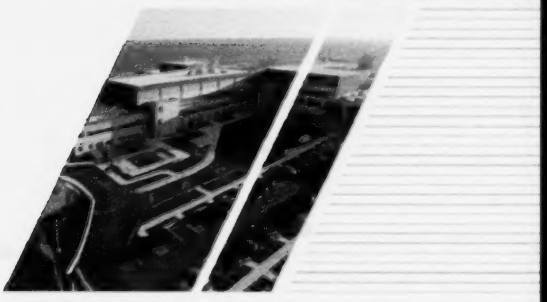

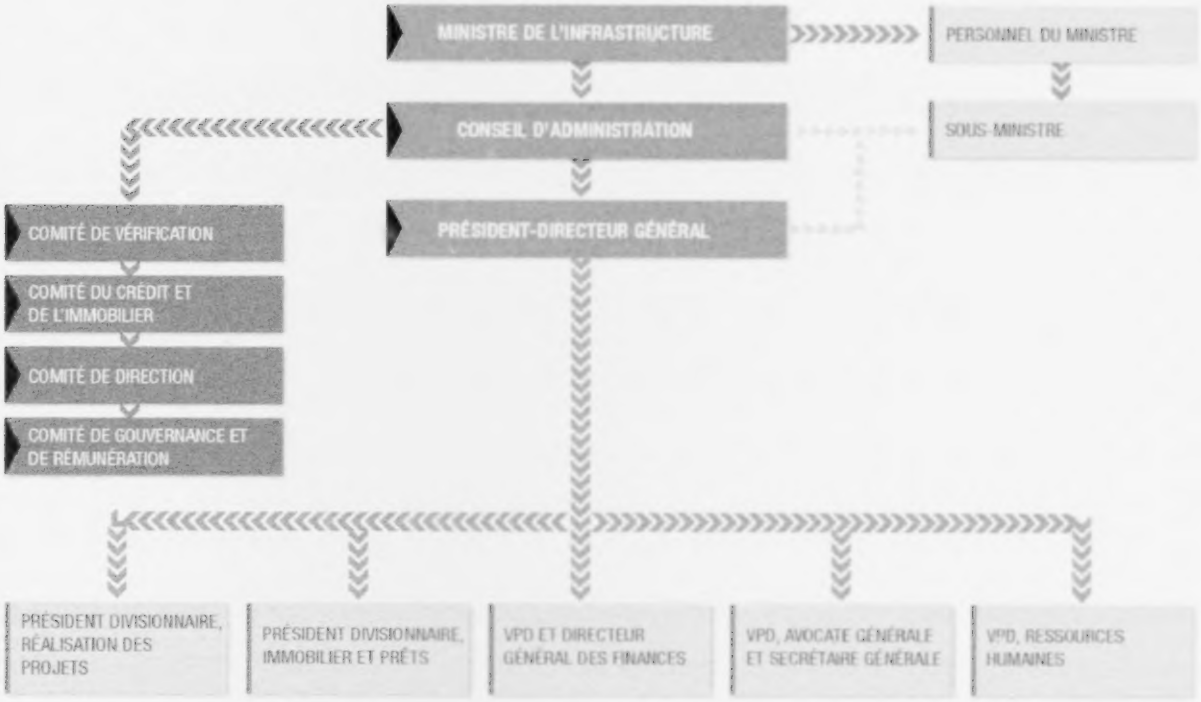

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil d'administration se compose de 11 membres bien informés et expérimentés. Les membres du Conseil possèdent un vaste éventail d'expertises et de connaissances du secteur privé, ainsi que d'expériences pertinentes (affaires, industrie, finance et autres) requises pour remplir leurs devoirs fiduciaires et défendre intérêts de l'organisme.

La rémunération totale versée au Conseil d'administration pour l'exercice financier 2016-2017 a été de 197 075 $.

Linda D. Robinson, présidente

(Mandat : du 7 mars 2017 au 8 mars 2020)

Linda Robinson est associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle a été associée principale au sein du groupe du droit des sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler.

Deborah Barrett

(Mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Deb Barrett a récemment pris sa retraite après avoir exercé les fonctions de directrice financière de The Woodbridge Company Limited. Avant de se joindre à Woodbridge en 2004, elle a occupé plusieurs postes de haute direction dans le domaine de la finance.

Mme Barrett est fiduciaire de Canadian Real Estate Investment Trust (CREIT); de surcroît, elle fait partie de son comité de vérification et elle préside actuellement son comité de rémunération et de gouvernance. Elle fait partie du comité de vérification du Globe and Mail, et elle fait partie du comité d'administration de Soulpepper Theatre.

Bruce Bodden

(Mandat : du 25 février 2017 au 25 février 2020)

En 2013, Bruce Bodden a pris sa retraite de MMM Group Limited, où il a exercé des fonctions liées à l'ingénierie et à la gestion durant une carrière de 44 ans. Pendant 10 de ses 12 dernières années chez MMM, il a occupé le poste de président-directeur général; il a été le président du conseil d'administration durant deux ans avant de prendre sa retraite.

Johanne Brossard

(Mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Johanne Brossard est une cadre supérieure chevronnée qui compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers au Canada, en Europe et au Japon. Dans ses rôles les plus récents, elle a exercé les fonctions de présidente-directrice générale de Bank West, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, de 2013 à 2014, et celles de vice-

présidente directrice, responsable de l'évolution de la situation bancaire en ligne à l'échelle nationale chez Desjardins.

Colleen Campbell (vice-présidente)
(Mandat : du 23 octobre 2013 au 22 octobre 2019)

Colleen Campbell est la vice-présidente de BMO Marché des capitaux, la division des services d'investissement et de services bancaires aux grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Elle est une chef de file reconnue de la mise au point du modèle de financement de projets d'infrastructure par obligations sur le marché canadien.

Patrick J. Dillon
(Mandat : du 6 septembre 2015 au 5 septembre 2017)

Patrick Dillon est le directeur administratif et le secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du conseil d'administration de plusieurs organismes, y compris la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT).

Lawrence Kelly
(Mandat : du 4 mai 2016 au 4 mai 2019)

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il s'y est occupé de poursuites et y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, de la planification successorale et du sport. Dans le cadre de son expérience professionnelle, M. Kelly a siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux.

Gadi Mayman
(Mandat : du 24 janvier 2017 au 24 janvier 2020)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et des relations de la province avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également le chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Kathy Milsom
(Mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Kathy Milsom siège au conseil d'administration de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto et préside son comité de surveillance des risques. Elle est également membre du conseil d'administration de Thermal Energy International Inc. et membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes, dont elle a été la présidente.

Vito Sgro
(Mandat : du 18 juillet 2016 au 18 juillet 2019)

Vito Sgro est comptable agréé et associé chez CBM Chartered Accountants LLP, où il s'occupe de toutes les questions de comptabilité, de vérification et de finances générales pour les clients du cabinet. Il est un ancien vérificateur et agent des appels de l'Agence du revenu du Canada.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ehren Cory
(Mandat : du 2 février 2017 au 2 février 2020)

Ehren Cory a intégré les rangs d'Infrastructure Ontario en 2012 en qualité de vice-président directeur – Structuration des opérations. Dans ce rôle, il avait la responsabilité de s'assurer que toutes les opérations entreprises par IO étaient conçues pour optimiser la participation du marché et procurer un maximum de valeur ajoutée aux contribuables par l'intermédiaire de processus d'approvisionnement équitables, ouverts et transparents.

En 2015, Ehren est devenu le président de la division d'IO responsable de la réalisation des projets. Il a dirigé l'équipe chargée des appels d'offres et des activités de construction pour tous les grands projets d'immobilisations exécutés par la Province selon le modèle de DMFA.

Avant d'entrer au service d'IO, Ehren a travaillé pendant 15 ans comme conseiller en gestion. Il a ainsi joué un rôle de chef de file au sein des groupes responsables des projets du secteur public et des projets d'immobilisations alors qu'il était associé chez McKinsey & Company.

DIVISIONS

Infrastructure Ontario a été invitée à jouer un rôle prépondérant dans plusieurs nouvelles initiatives prometteuses du gouvernement, notamment un programme historique d'investissement dans le transport en commun, un éventail de transactions

commerciales complexes d'envergure et diverses stratégies visant à améliorer la gestion du portefeuille immobilier gouvernemental.

IO s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de deux grandes divisions et de quatre priorités, comme indiqué ci-après :

GESTION IMMOBILIÈRE ET PRÊTS

- Planification et gestion immobilières
- Programme de prêts

RÉALISATION DES PROJETS

- Grands projets et développement des infrastructures selon le modèle de DMFA
- Projets commerciaux

Les grandes divisions sont appuyées par trois fonctions organisationnelles :

- Services financiers, services de gestion des risques et services d'information
- Ressources humaines
- Services juridiques

GESTION IMMOBILIÈRE ET PRÊTS

Toni Rossi
président divisionnaire

Le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du ministère de l'Infrastructure, possède l'un des portefeuilles immobiliers les plus importants et les plus diversifiés du Canada. L'âge moyen du portefeuille est de 52 ans environ; la majorité des édifices ont été construits dans les années 60 et 70. Les propriétés vont des bureaux aux palais de justice, en passant par les prisons, les laboratoires, les édifices patrimoniaux et les réserves foncières. Plus des trois quarts du portefeuille immobilier appartiennent au gouvernement. La capacité d'IO d'atteindre les objectifs du gouvernement et d'assurer l'intégrité et la valeur du portefeuille général de biens immobiliers repose sur un financement adéquat. La tâche de réinvestir dans le portefeuille de biens immobiliers est rendue plus complexe en raison du financement requis pour satisfaire à diverses exigences, comme l'accessibilité, la protection des biens patrimoniaux, l'écologisation et l'efficacité énergétique.

IO a reçu le mandat de maintenir le portefeuille en bon état de fonctionnement à l'aide des ressources disponibles; d'ajuster la taille du portefeuille et de le rationaliser; de maximiser la valeur des actifs lors du processus de vente; et de fournir des services immobiliers qui répondent aux besoins des programmes de la fonction publique.

L'approche d'IO, axée sur la gestion du cycle de vie complet des biens immobiliers, utilise plusieurs éléments clés pour moderniser, optimiser, valoriser et intégrer la prochaine génération de biens immobiliers gouvernementaux. La Division de la gestion immobilière d'IO met cette approche en œuvre par l'intermédiaire de deux unités fonctionnelles principales ayant les responsabilités suivantes : stratégie de gestion de portefeuille et services relatifs aux transactions; et opérations immobilières et gestion des biens.

STRATÉGIE DE GESTION DE PORTEFEUILLE ET SERVICES RELATIFS AUX TRANSACTIONS

Les groupes responsables de la planification du portefeuille immobilier, du portefeuille immobilier de locaux à bureaux et des transactions immobilières mettent en œuvre les meilleures pratiques du secteur immobilier pour maximiser la valeur des édifices et des terrains en question, et planifier leur utilisation future. Cela peut inclure la réutilisation des biens, des réinvestissements ou la vente d'actifs pour procurer des recettes au gouvernement. L'unité fonctionnelle offre des services de planification stratégique des solutions d'hébergement pour optimiser les locaux à bureaux et les installations spécialisées, nouveaux et existants, et aménager ces espaces de manière à les rendre plus efficaces, modernes et flexibles. L'équipe collabore avec le secteur privé pour effectuer les changements stratégiques requis au sein du portefeuille par l'intermédiaire d'évaluations de biens fonciers, d'évaluations environnementales, de la location de locaux commerciaux, de ventes, de servitudes et d'acquisitions.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET GESTION DES BIENS

Les groupes responsables de la gestion des biens et des opérations centrales, de la gouvernance de l'impartition, des opérations de DMFA, et des services associés aux projets supervisent les activités quotidiennes d'exploitation et l'entretien à long terme des édifices du ministère de l'Infrastructure par l'intermédiaire de partenariats avec des fournisseurs de services du secteur privé. Les unités fonctionnelles rehaussent l'efficience des activités d'exploitation et de gestion de l'énergie, et améliorent la sécurité et l'accessibilité des installations; elles assurent la conservation des biens patrimoniaux. Du plus, l'équipe réalise des projets pour les clients ministériels et dans le cadre du programme de réparation des biens d'équipement d'IO. L'approvisionnement de ces projets est assuré selon le modèle traditionnel de marché à prix forfaitaire en utilisant des contrats standard du Comité canadien des documents de construction et les clauses particulières d'IO.

La Division de la gestion immobilière est appuyée par l'unité fonctionnelle d'analytique immobilière et d'intégration des clients. Cette unité offre des services de recherche, d'analytique, d'analyse comparative, d'assurance de la qualité des données, de production de rapports, d'expertise-conseil en conformité des contrats et en développement de processus conçus pour répondre aux besoins actuels et à venir. L'équipe développe des stratégies d'intégration et de sensibilisation des clients pour s'assurer que les services d'IO sont en harmonie avec les besoins de ces derniers. Les experts en géomatique et en arpentage de l'équipe fournissent des services d'arpentage et de cartographie qui permettent la prise de décisions éclairées relativement au portefeuille.

Aperçu du Portefeuille immobilier général

- 44,0 millions de pi² d'espaces locatifs
  - Propriétaires : 30,3 millions de pi² d'espaces locatifs
  - Locataires : 10,0 millions de pi² d'espaces locatifs
  - DMFA : 3,8 millions de pi² d'espaces locatifs
- 4 838 édifices et structures
  - Propriétaires : 4 176
  - Locataires : 633
  - DMFA : 29
- 1,1 million d'acres
  - Administrés par IO : 131 000 acres

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES ET PRÊTS

Des infrastructures publiques modernes et efficaces sont essentielles à l'édification et au maintien d'une économie solide, de collectivités prospères et d'un environnement sain et propre. Le programme de prêts d'IO est un des plus importants programmes de prêts du secteur public au Canada. Il offre un accès abordable aux produits de prêts qui ne sont pas aisément trouvés sur le marché afin d'appuyer le renouvellement et le développement d'infrastructures essentielles du secteur public.

Les emprunteurs du secteur public profitent de divers avantages :

- Taux abordables;
- Accès au financement du marché des capitaux sans honoraires ni commissions;
- Durée prolongée selon la durée de vie de l'actif;
- Aucun besoin de refinancer les prêts pendant leur durée de vie;
- Demande et formulaires disponibles en ligne; et
- Accès à des employés spécialisés chevronnés.

En 2016-2017, le programme de prêts a atteint un jalon dans sa croissance lorsqu'il a dépassé la marque des 8,3 milliards de dollars en prêts aux clients du secteur public depuis son lancement. L'équipe gère actuellement un portefeuille de prêts chiffré à 5,7 milliards de dollars avec 1 000 prêts actifs.

Aperçu du programme de prêts (depuis son lancement)

- 14,71 milliards de dollars de prêts pour des projets de renouvellement des infrastructures
- 380 emprunteurs répartis dans l'ensemble de l'Ontario

RÉALISATION DES PROJETS

Ehren Cory
président divisionnaire (jusqu'au mois de février 2017)

Au Canada, les investissements dans les infrastructures sont une priorité pour tous les paliers de gouvernement. Les grands projets d'infrastructure comportent certains risques liés à divers facteurs : coûts, échéancier, perturbations urbaines et qualité des actifs à long terme. Il est essentiel que le gouvernement de l'Ontario utilise les meilleures techniques de réalisation des projets pour assurer l'achèvement réussi de ces projets.

La Division de réalisation des projets d'IO s'acquitte de sa mission par l'intermédiaire de deux unités fonctionnelles : Grands projets et Projets commerciaux.

GRANDS PROJETS

La diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) est un modèle innovant conçu en Ontario qui table sur les meilleurs aspects de l'approvisionnement public traditionnel et des partenariats public-privé pour financer et réaliser de grands projets d'infrastructure complexes.

Pour réaliser les projets, IO utilise une démarche basée sur la gestion du cycle de vie entier, y compris :

- la mise en œuvre d'une gamme exhaustive de mesures de diligence raisonnable et de préautorisation par les autorités compétentes au stade de la planification, et l'utilisation de données empiriques pour permettre la prise de décisions éclairées;
- le recours à des méthodes de passation de marchés conçues pour atténuer les risques de conception et promouvoir l'innovation et l'ingénierie de la valeur au stade de l'approvisionnement;
- la formulation des ententes de financement par les consortiums responsables des projets, pour répartir les risques et assurer une surveillance des projets par les bailleurs de fonds, de manière à maximiser le rendement;

- la réalisation des projets de manière à réduire au minimum les dérangements pour le public et les risques liés à l'intégration des étapes de la construction; et
- la réalisation sans discontinuité des projets, de l'étape de la construction à celle de l'exploitation, grâce à des plans tout-compris qui assurent l'entretien normal des actifs.

La réalisation réussie des projets requiert la participation de partenaires compétents du secteur privé, capables de résoudre les problèmes inhérents aux grands projets complexes :

- IO utilise un processus rigoureux pour présélectionner les équipes admissibles à présenter des offres; elle applique les règles complexes qui gouvernent l'approvisionnement du secteur public de manière juste et transparente;
- le recours à des contrats axés sur le rendement garantit que le gouvernement reçoit la pleine valeur des actifs avant que l'entrepreneur soit rémunéré;
- de nouvelles exigences ajoutées à l'accord standard relatif au projet en 2016-2017 mettent l'accent sur la nécessité de communiquer en temps utile avec les promoteurs de chaque projet, durcissent les dispositions pour ce qui est des calendriers de travail; et renforcent la méthode de calcul des paiements versés par IO au stade de l'achèvement substantiel des travaux; et
- la protection contre les risques de retard contenue dans l'accord standard relatif au projet procure aux clients d'IO une la meilleure indemnisation de sa catégorie pour toute perte directe.

Le rapport sur le rendement du programme de DMFA de 2016 (« 2016 AFP Track Record », uniquement disponible en anglais) a été publié en janvier 2017. Cet examen par un organisme tiers a confirmé qu'IO a dépassé les normes de l'industrie en réalisant 73 % de ses projets (37 sur 51) conformément au calendrier prévu. De plus, 96 % des projets (49 sur 51) ont été achevés en respectant le budget établi. Deux projets ont dépassé leur budget par une faible marge (moins de 0,3 % du budget total).

Durant la dernière décennie, IO a réalisé une soixantaine de projets selon le modèle de DMFA, surtout des établissements de soins de santé et des palais de justice. IO a également construit des installations liées à l'éducation et aux technologies, des installations sportives importantes et des infrastructures de transport et de transport en commun.

Aperçu du portefeuille du modèle de DMFA

Au 31 mars 2017, 58 projets de DMFA chiffrés à quelque 19,2 milliards de dollars en dépenses d'immobilisation avaient atteint l'étape d'achèvement substantiel.

PROJETS COMMERCIAUX

L'équipe responsable des projets commerciaux offre au gouvernement et aux partenaires du secteur privé des services de conseil et de soutien aux négociations relativement aux transactions commerciales. Ces partenariats peuvent être liés à des investissements du gouvernement dans le développement économique, à des contrats de diversification des modes de prestation des services ou au désaisissement d'actifs gouvernementaux. IO a notamment noué un partenariat avec l'équipe du Bureau des entreprises publiques et des initiatives stratégiques du ministère des Finances pour offrir des services de soutien et de conseil commercial selon les besoins dans le cadre d'un vaste éventail d'initiatives stratégiques importantes.

L'équipe des projets commerciaux continue de faire des progrès dans un projet complexe de cession de terrains destinés au Fonds Trillium. Les produits nets de la vente des terrains du siège social de la Régie des alcools de l'Ontario (RAO) et du siège social d'Ontario Power Generation (OPG) à Toronto seront versés au Fonds Trillium et utilisés pour financer les projets d'infrastructure en Ontario.

SERVICES FINANCIERS, DE GESTION DES RISQUES ET D'INFORMATION

Krishnan Iyer
vice-président directeur et directeur général des finances

La Division des services financiers, de la gestion des risques et de l'information soutient IO en assurant la surveillance et la comptabilisation des activités financières de toute l'organisation, le maintien des technologies de l'information, la structuration des transactions et la production des rapports internes.

Le service des finances et de la trésorerie soutient l'organisme en assurant l'intégrité des données financières. L'équipe établit les budgets, surveille les résultats de chaque division et de chaque service, et publie les rapports et les états financiers trimestriels.

Le service du risque de crédit examine les renseignements et surveille les activités de prêt de l'organisme, en prêtant notamment attention aux questions suivantes : les normes en matière de prêt et de souscription; la qualité des actifs; l'ampleur, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de prêts de l'organisme; et les facteurs susceptibles d'avoir une incidence importante sur le portefeuille de prêts.

L'unité responsable des services financiers associés aux transactions s'occupe de l'organisation financière, de la diligence raisonnable et de l'évaluation lors

de l'exécution des transactions d'IO. Elle est également chargée des analyses de rentabilisation et d'optimisation des ressources qui fournissent à IO des analyses financières solides qui lui permettent de prendre des décisions éclairées.

Le service des technologies de l'information fournit l'architecture et les outils permettant d'assurer le flux d'information requis par les processus opérationnels intégrés au sein de toute l'organisation.

Le service de gestion des risques est chargé de veiller à ce que les politiques et les systèmes appropriés de gestion des risques d'entreprise (GRE) soient mis en œuvre pour déceler, surveiller et atténuer les risques importants.

Le service de vérification interne est responsable de valider de manière indépendante et objective la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes de l'organisme.

Le service de production des rapports internes a la responsabilité d'établir et de mettre en œuvre les cadres et les méthodologies requis pour mesurer les résultats par rapport aux objectifs de l'organisme et des divisions.

RESSOURCES HUMAINES

Kim Ellis
vice-présidente directrice

L'équipe des ressources humaines d'IO veille à ce que l'organisme puisse recruter et fidéliser une main-d'œuvre talentueuse et hautement motivée dans un milieu de travail positif qui encourage tout son personnel à contribuer au succès de la mission d'IO. L'équipe des ressources humaines tient résolument à maximiser le rendement du personnel par l'intermédiaire de programmes, de processus et d'outils adaptés aux besoins de l'organisme, notamment ceux qui suivent :

- les services de conseil et d'accompagnement relativement aux questions clés qui touchent le personnel;
- les outils de mesure et les analyses visant à améliorer la prise de décisions;
- le recrutement, la sélection, l'orientation et l'accompagnement du perfectionnement professionnel des nouvelles recrues et des membres existants du personnel;
- le développement de formules concurrentielles de rémunération, d'avantages sociaux et de régimes de retraite;
- les programmes de mobilisation du personnel, y compris les visites guidées des chantiers, les forums administratifs trimestriels, et le programme estival annuel de pipeline des talents associés;
- les programmes et les outils de formation, de gestion du rendement et de planification de la relève visant à permettre aux employés d'atteindre leurs objectifs professionnels; et
- les programmes et les pratiques en matière de santé, de sécurité et d'accessibilité au travail.

SERVICES JURIDIQUES

Marni Dicker
vice-présidente directrice, avocate générale et secrétaire générale

La Division des services juridiques comprend plusieurs équipes spécialisées, y compris : l'équipe de gestion de l'approvisionnement et des dossiers, le groupe des services juridiques, et l'équipe de la stratégie opérationnelle et des communications. Ensemble, les employés de la Division assurent les services de soutien essentiels à l'ensemble de l'organisme conformément à ses priorités.

L'équipe de l'approvisionnement exécute et dirige le processus d'approvisionnement pour tous les projets de DMFA, les projets immobiliers et les services ministériels, en veillant à l'efficience, au contrôle des dépenses, à la transparence et au maintien de pratiques d'approvisionnement équitables, y compris les protections requises contre les pratiques de soumission contraires à l'éthique et les conflits d'intérêts.

Le groupe de gestion des dossiers et des connaissances veille à la conformité avec la Loi de 2006 sur les archives publiques et la conservation des documents de l'Ontario en appliquant les protocoles en vigueur en matière de conservation des documents et en coordonnant l'archivage, l'entreposage et la conservation hors site des documents papier.

Le groupe des services juridiques d'IO comprend des avocats spécialisés dans divers domaines : transactions de DMFA, transactions commerciales, immobilier et location, prêts, protection de la vie privée, affaires gouvernementales, litiges, construction et gestion de contrats. Cette équipe supervise les activités de gestion et de coordination du Conseil d'administration, conseille la haute direction d'IO relativement aux pratiques commerciales éthiques, y compris les questions liées aux conflits d'intérêts. L'équipe répond à toutes les demandes présentées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

L'équipe chargée de la stratégie organisationnelle et des communications assume les responsabilités suivantes : activités de planification stratégique et commerciale d'IO; établissement de la marque organisationnelle; amélioration des communications avec les clients, les médias et le public; établissement de relations avec le gouvernement, les collectivités et les chefs de file sectoriels.

NOTRE BILAN

HARMONISATION DES SERVICES AUX OBJECTIFS

Les objectifs organisationnels de 2016-2017 concordent avec les valeurs d'IO et s'articulent autour de quatre facteurs opérationnels qui favorisent leur atteinte : la croissance et les nouvelles activités; la saine gouvernance; la gestion des talents et des personnes; et l'efficacité opérationnelle. Ces secteurs d'intervention privilégiés illustrent comment IO compte continuer à s'améliorer tout en produisant d'excellents résultats.

IO utilise un cadre de mesure du rendement pour s'assurer que les projets et processus respectent ses orientations stratégiques et pour suivre les progrès selon les indicateurs de succès clés. Des rapports trimestriels de rendement sont transmis à la haute direction et au Conseil d'administration par le biais de tableaux de bord divisionnaires, y compris des commentaires sur des questions et réalisations particulières.

Pendant l'exercice financier 2016-2017, Infrastructure Ontario a atteint tous ses objectifs généraux. Le tableau ci-dessous présente en détail ces objectifs et les résultats atteints.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	INDICATEURS DE SUCCÈS	RÉALISATIONS
Croissance et affaires nouvelles : Développer de nouvelles occasions d'affaires qui concordent avec les priorités du gouvernement.	Obtenir de nouveaux mandats dans les secteurs du transport en commun et du transport	Résultats 14 nouveaux mandats ont été obtenus relativement au programme du Service régional express.
Croissance et affaires nouvelles : Développer de nouvelles occasions d'affaires qui concordent avec les priorités du gouvernement.	Obtenir de nouveaux mandats pour des projets d'infrastructure sociale	Résultats 19 nouveaux mandats ont été obtenus au total 4 établissements correctionnels, 1 palais de justice, 1 laboratoire et 13 hôpitaux
Croissance et affaires nouvelles : Développer de nouvelles occasions d'affaires qui concordent avec les priorités du gouvernement.	Obtenir de nouveaux mandats pour des projets commerciaux	Résultats 6 nouveaux mandats ont été obtenus
Croissance et affaires nouvelles : Développer de nouvelles occasions d'affaires qui concordent avec les priorités du gouvernement.	Développer des stratégies et obtenir les approbations nécessaires pour poursuivre la modernisation du portefeuille immobilier	Résultats IO a achevé sa stratégie immobilière et son plan d'investissements immobiliers ciblés (« TRIP »). Le plan souligne les stratégies qu'il faudra mettre en œuvre au cours des dix prochaines années pour réduire et moderniser le portefeuille.
Croissance et affaires nouvelles : Développer de nouvelles occasions d'affaires qui concordent avec les priorités du gouvernement.	Continuer de stimuler la croissance des secteurs des prêts à faible risque	Résultats Le programme de prêts a atteint un jalon dans sa croissance lorsqu'il a dépassé la marque des 8 milliards de dollars en prêts aux clients du secteur public depuis son lancement.
Saine gouvernance : Assurer une saine gouvernance de l'organisme et démontrer de manière uniforme sa capacité de produire les rapports requis, de gérer les risques et d'assurer la reddition des comptes au Conseil d'administration d'IO.	Communiquer uniformément, en temps opportun et par des rapports de qualité supérieure, l'ensemble des activités et des risques pertinents liés aux projets d'infrastructure, aux projets commerciaux, aux projets immobiliers et aux prêts.	Résultats Les trousses d'information présentées au Conseil d'administration étaient renforcées au moyen de sommaires bonifiés et de nouveaux tableaux de bord.
Gestion des talents et des personnes : Recruter, perfectionner, mobiliser et fidéliser les talents requis pour remplir notre mandat et atteindre nos objectifs.	Assurer le maintien de la mobilisation des employés dans l'ensemble de l'organisme.	Résultats Deux sondages ont été réalisés pour évaluer le degré de mobilisation des employés dans nos groupes opérationnels. Le taux de roulement volontaire a été de 10,2 %.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	INDICATEURS DE SUCCÈS	RÉALISATIONS
Efficacité opérationnelle : Assurer l'efficience opérationnelle de l'organisme.	Respecter le budget annuel de l'organisme.	Résultats Le surplus de l'exercice financier a été de 12,4 millions de dollars, un résultat sensiblement meilleur que celui de 3,1 millions de dollars prévu au budget; cela est principalement dû à des événements ponctuels.
Efficacité opérationnelle : Assurer l'efficience opérationnelle de l'organisme.	Réalisation réussie des projets de DMFA, en toute sécurité et avec un degré élevé de satisfaction des clients.	Résultats Aucun problème important de sécurité n'a été relevé en 2016-2017. Le programme de formation et de perfectionnement d'IO a compris la sensibilisation à la sécurité des employés devant faire des visites sur le terrain. Le certificat de reconnaissance (« COR ») en santé et sécurité est devenu une condition obligatoire de présélection pour les entrepreneurs généraux souhaitant participer au processus de demande de propositions pour les projets de DMFA.
Efficacité opérationnelle : Assurer l'efficience opérationnelle de l'organisme.	Réalisation réussie des projets immobiliers, en toute sécurité et avec un degré élevé de satisfaction des clients.	Résultats Aucun problème de sécurité n'a été relevé en 2016-2017. Les entrepreneurs généraux souhaitant présenter une soumission dans le cadre des projets d'IO réalisés selon le mode traditionnel d'une valeur de plus de 10 millions de dollars devaient commencer les démarches d'inscription au programme COR au plus tard le 1er avril 2017.
Efficacité opérationnelle : Assurer l'efficience opérationnelle de l'organisme.	Mettre en œuvre des initiatives d'amélioration continue dans les divisions.	Résultats Programme d'évaluation du rendement des fournisseurs de projets de DMFA Respect des échéanciers de projets de DMFA Production de rapports sur les risques associés aux projets de DMFA Partenariat de cinq ans entre IO et Independent Electricity System Operator (IESO) pour mettre à l'essai des méthodes d'exécution de programmes, des technologies et des processus novateurs Projet pilote de capteur d'utilisation des espaces Le site Web d'IO a été remanié en mettant à jour son contenu, en modernisant son apparence et en améliorant ses fonctionnalités.
Améliorer la gestion des documents et les contrôles de projets.	Améliorer la gestion des documents et les contrôles de projets.	Résultats Une nouvelle structure de dossiers a été établie et un plan détaillé de gabarits a été mis au point pour les services partagés et divisionnaires liés aux projets de DMFA. L'intégration automatisée du système utilisé pour les projets de DMFA et du système de gestion des dossiers d'IO a été lancée. Programme d'examen de la gestion de la qualité des projets de DMFA, axé sur la supervision et les contrôles de projets.

IMMOBILIER

PLAN D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS CIBLÉS (« TRIP »)

À l'appui de la ligne directrice relative aux biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement et des politiques gouvernementales qui établissent les exigences pour la planification du portefeuille immobilier, IO a effectué une analyse du portefeuille immobilier pendant l'exercice de 2016-2017 et a proposé une stratégie évoluée d'atténuation des risques baptisée « Targeted Realty Investment Plan » (TRIP) [le plan d'investissements immobiliers ciblés]. Le plan TRIP se compose de plans stratégiques interconnectés conçus pour améliorer le portefeuille immobilier gouvernemental du ministère de l'Infrastructure sur une période de 10 ans :

- Plan de réinvestissement de capitaux;
- Plan de démolition;
- Plan d'optimisation des locaux à bureaux;
- Plan de location;
- Plan de gestion du portefeuille spécialisé;
- Plan de dessaisissement;
- Plan de gestion des sites contaminés; et
- Plan d'investissement axé sur la réduction des gaz à effet de serre.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DE CAPITAUX

IO optimise le programme de réinvestissement dans les travaux de réparation des biens d'équipement en priorisant les besoins de manière à exploiter le portefeuille de manière sécuritaire et efficiente. Le plan de réinvestissement de capitaux vise à combler le déficit de financement des travaux de réparation des biens d'équipement et à gérer l'entretien reporté du portefeuille en veillant à le maintenir à l'intérieur de limites acceptables selon l'indice d'état des installations (l'indice « FCI »). L'indice FCI est une pratique exemplaire du secteur; il est utilisé pour évaluer les investissements en immobilisations requis au cours d'une période donnée relativement à la valeur de remplacement de l'actif. IO utilise 95 % des fonds disponibles pour résoudre les questions de santé et sécurité, de conformité au code du bâtiment, et de risque imminent de défaillance. En 2016-2017, IO a géré l'investissement de quelque 168 millions de dollars dans la modernisation d'édifices afin de répondre aux besoins prioritaires de réparation et de remplacement d'installations, d'entretien reporté et d'efficacité énergétique.

Le plan LAMP (« Leasehold Asset Management Plan »), un plan de gestion des biens locatifs, est un programme stratégique conçu pour assurer la coordination des investissements d'IO dans les travaux de réparation des biens d'équipement et des investissements des ministères clients requis pour répondre aux besoins changeants de leurs programmes. IO a partagé son expertise relative aux immobilisations avec divers ministères afin de veiller à ce que les projets d'améliorations locatives soient planifiés et priorisés selon les meilleures pratiques du secteur. Le plan de gestion des biens locatifs LAMP a été élargi en 2016-2017 pour inclure la mise au point de protocoles d'évaluation des actifs pour le portefeuille unique en son genre du ministère des Richesses naturelles et des Forêts.

PLAN DE DÉMOLITION

Le Plan de démolition vise à atténuer les risques et les responsabilités des parties intéressées en démolissant les bâtiments excédentaires inoccupés pour lesquels il n'existe aucune possibilité de réutilisation ou de vente profitable. En 2016-2017, il a été décidé de démolir plus de 200 bâtiments. La démolition de ces bâtiments inoccupés procurera les avantages suivants :

- diminution de la taille du portefeuille d'édifices de l'équivalent de 1,8 million de pieds carrés locatifs;
- atténuation des risques et des responsabilités d'un montant pouvant atteindre 3,7 millions de dollars par an;
- facilitation de la vente ou du réaménagement des propriétés.

IO avait démoli 47 bâtiments en date du 31 mars 2017 dans le cadre d'un programme de démolition accéléré de deux ans.

PLAN D'OPTIMISATION DES LOCAUX À BUREAUX

En 2012, le gouvernement provincial a mis en œuvre sa Stratégie de renouvellement des services immobiliers (SRSI) afin de mieux utiliser et de maximiser son portefeuille immobilier. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement s'est fixé deux objectifs de réduction de son empreinte : réduire l'empreinte de ses bureaux de 92 900 m² (un million de pi²) à Toronto, et de 27 900 m² (300 000 pi²) à l'extérieur de Toronto.

Le Plan d'optimisation des locaux à bureaux contribuera à rajuster la taille de ce portefeuille en mettant au point et en œuvre des solutions efficaces et flexibles pour les espaces de travail. Une stratégie uniforme est utilisée pour évaluer la demande des clients et l'offre de locaux à bureau sur le marché de manière à cerner les possibilités de réduction future de l'empreinte du portefeuille.

Fin mars 2017, environ 80 % de la cible de réduction de 1,3 million de pieds carrés avait été atteinte. L'empreinte des locaux à bureaux avait été réduite de quelque 753 000 pi² à Toronto, et de quelque 353 000 pi² à l'extérieur de Toronto. Cette réduction d'empreinte procure des économies approximatives de loyer brut de 29 millions de dollars.

En 2016-2017, IO a lancé un projet pilote de collecte de données sur l'utilisation des locaux à bureaux dans ses bureaux du 1, rue Dundas, à Toronto. Ce projet suivra l'utilisation par le personnel des espaces individuels et collectifs afin de permettre la mise au point de nouvelles stratégies et lignes directrices pour ce qui est des espaces de travail, lesquelles pourront être appliquées à l'ensemble du portefeuille.

PLAN DE LOCATION

IO loue des installations d'une superficie totale de quelque 10 millions de pieds carrés locatifs auprès du secteur privé. Les baux d'environ 15 % de ces installations expirent chaque année. IO exploite pleinement les occasions créées par les conjonctures favorables et atténue au maximum les effets de conjonctures défavorables en planifiant stratégiquement les besoins d'hébergement des ministères clients en collaboration avec les équipes des portefeuilles de locaux à bureaux et des installations spécialisées d'IO, et en utilisant notre profonde connaissance des marchés locaux de l'immobilier. IO établit des plans exhaustifs de gestion de l'échéance des baux qui misent sur les relations avec les propriétaires bailleurs et qui s'appuient sur des modèles de bail favorables au gouvernement pour maintenir les taux de location au niveau du marché ou en deçà de ce niveau. En 2016-2017, l'équipe responsable des locations a effectué des transactions de location chiffrées à plus de 261 millions de dollars et a réalisé des économies de quelque 15,7 millions de dollars pour la province.

En plus de louer des locaux du secteur privé, IO agit en qualité de propriétaire bailleur et engendre des recettes en louant les espaces inutilisés dans les édifices qui appartiennent au gouvernement à des locataires tiers. IO gère actuellement plus de 1,9 million de pi² locatifs et 35 100 acres qui sont loués à des tiers.

Aperçu des activités de location :

- IO détient 935 baux ou permis d'utilisation avec environ 600 propriétaires bailleurs tiers.
- IO détient plus de 820 baux ou permis avec des locataires tiers.

PLAN DE GESTION DU PORTEFEUILLE SPÉCIALISÉ

Près de deux tiers du portefeuille se compose d'actifs utilisés à des fins particulières, comme des palais de justice, des centres de détention et des laboratoires. Le Plan de gestion du portefeuille spécialisé se concentre sur la détermination des outils de mesure de l'utilisation qui serviront à orienter les politiques visant à assurer une conception moderne et une utilisation efficace des espaces à l'intérieur de ces installations.

En 2016-2017, IO a conclu des études d'optimisation en partenariat avec plusieurs ministères afin de cerner les besoins de regroupement, de colocalisation ou de construction de nouveaux édifices au sein du portefeuille immobilier.

PLAN DE DESSAISISSEMENT

Tous les ans, IO analyse le portefeuille immobilier du ministère de l'Infrastructure en se fondant les évaluations de l'état des bâtiments et l'examen des plans à plus grande échelle des collectivités.

Le Plan de dessaisissement de 10 ans vise à réduire à zéro le nombre de biens excédentaires gouvernementaux. La cession des biens jugés excédentaires procurera les avantages suivants :

- réduction de la taille des portefeuilles d'édifices et de terrains de plus de 11 %;
- réduction du passif de 40 millions de dollars; et
- recettes de plus de 200 millions de dollars pour le gouvernement.

La poursuite de la réussite du Plan de dessaisissement dépend de l'appui du gouvernement et de la mise en œuvre de changements de politiques afin d'éliminer les entraves au projet et de permettre l'adoption de nouvelles démarches axées sur la diligence raisonnable fondée sur le risque pour les biens de faible valeur.

VENTES

Dans le cadre du Plan de dessaisissement, le programme de ventes immobilières permet à IO de générer des recettes et de réduire les obligations à long terme. Le programme permet aussi d'utiliser les budgets limités réservés à la réparation des biens d'équipement pour entretenir les bâtiments essentiels aux programmes en cours.

Un nouveau plan de vente triennal a été mis en œuvre en 2016-2017 pour générer des recettes nettes additionnelles de 60 millions de dollars et réduire le passif de l'ordre de 750 000 $ d'ici 2019. IO a généré des recettes nettes de 27,2 millions de dollars, ce qui dépasse la cible de 25 millions de dollars fixée pour

l'exercice de 2016-2017. Une réduction du passif de 465 000 $ a été obtenue en 2016-2017, bien au-delà de la cible de 250 000 $.

Résultats des ventes en 2016-2017

Avantage négocié (prix de vente – valeur estimée)	N[bre] de transactions conclues	N[bre] de bâtiments vendus	Superficie totale vendue (en acres)	Superficie totale des bâtiments vendus (en pi²)
423 650 $	67	9	8 622*	32 400

*Ce chiffre comprend les acquisitions et les transferts interministériels

En 2016-2017, deux dessaisissements dignes de mention ont eu lieu :

1. La vente d'un terrain de 11 acres avec plusieurs contraintes importantes et défis de réaménagement. La propriété située à Pickering appartenait auparavant au ministère des Transports; elle a été vendue sur le marché ouvert pour 2,31 millions de dollars.

2. Cession nominale par l'intermédiaire du transfert de 378 acres dans le comté de Brant. L'ancien Centre Burtch de formation professionnelle pour adultes a été cédé à une entreprise fondée par la communauté des Six Nations. Cela représente un jalon important dans le respect de l'engagement provincial de 2006 de céder les terres aux Premières Nations.

PLAN DE GESTION DES SITES CONTAMINÉS

En 2016-2017, IO a mis au point un Plan de gestion des sites contaminés de 10 ans afin de réduire le passif, les risques et les impacts nuisibles associés aux sites contaminés prioritaires au sein du portefeuille. Les sites prioritaires sont ceux qui posent des risques importants à l'environnement ou à la santé humaine. Ces sites seront décontaminés ou vendus d'ici 2025-2026.

IO réalise de manière proactive des évaluations environnementales des sites soupçonnés d'être contaminés, et met à jour le plan de gestion des sites contaminés le cas échéant.

PLAN D'INVESTISSEMENT AXÉ SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

La Loi de 2016 sur l'atténuation du changement climatique et une économie sobre en carbone fixe des cibles ambitieuses de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour la province et établit les exigences du Plan d'action contre le changement climatique quinquennal. Le Plan d'action contre le changement climatique a été publié en 2016.

À l'appui de cette priorité, IO a mis au point le Plan d'investissement axé sur la réduction des gaz à effet de serre. L'objectif est de rendre le portefeuille neutre en carbone en encourageant les réductions de demande d'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations et l'utilisation de sources d'énergie neutre en carbone. Les cibles suivantes ont été fixées pour la réduction des émissions de GES des bâtiments du portefeuille du gouvernement (relativement au niveau de référence de 2006) :

- neutralité carbonique d'ici 2018 (par l'intermédiaire de contreparties de fixation du carbone)
- 27 % d'ici 2020
- 50 % d'ici 2030

IO est parvenue à obtenir une réduction cumulative approximative de 32 % en décembre 2015. Lorsqu'il sera entièrement mis en œuvre, le plan prévoit la réalisation de quelque 2 000 projets dans 600 édifices clés du portefeuille. La poursuite de la réussite de ce programme dépend de la disponibilité des fonds requis pour divers projets spécifiques.

BIENS SOCIAUX CONFISQUÉS

La Loi de 2015 sur les biens sociaux confisqués, entrée en vigueur en décembre 2016, donne au ministre de l'Infrastructure le pouvoir exclusif de disposer des biens immobiliers confisqués. Les biens sociaux confisqués (BSC) sont définis en partie comme les biens immeubles et les intérêts dans les biens immeubles confisqués lors de la dissolution d'une société. IO appuiera le ministère de l'Infrastructure par l'intermédiaire d'activités comme les suivantes : la gestion et le suivi du portefeuille de biens sociaux confisqués (BSC); les opinions concernant l'appréciation de la valeur des biens; les examens de titres juridiques et les opinions à leur sujet; la réduction du passif; la gestion immobilière; et la disposition des biens le cas échéant.

En 2016-2017, IO s'est débarrassée d'un BSC, soit un site de 25 acres sur Goreway Drive à Brampton. La transaction a été effectuée par le biais d'une vente sur le marché ouvert d'une valeur de 3,35 millions de dollars.

SERVICES D'ÉVALUATION

Les paiements tenant lieu d'impôt foncier municipal sont versés aux municipalités selon les estimations de la valeur foncière courante établies par la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC) et les municipalités. Les augmentations récentes des évaluations foncières ont imposé des contraintes fiscales supplémentaires sur la gestion par IO du portefeuille immobilier. En 2016-2017, l'équipe des services d'évaluation a interjeté 107 appels d'évaluations foncières qui se sont avérés fructueux; cela a permis d'économiser quelque 26,8 millions de

dollars. C'est la cinquième année consécutive que l'équipe a négocié des allégements fiscaux supérieurs à 4 millions de dollars.

PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

Afin d'encourager la conservation d'énergie et de réduire les dépenses, IO établit des cibles de réduction globale de la consommation d'énergie dans les édifices dont le gouvernement est le propriétaire et l'exploitant. En 2013, IO a établi une cible de réduction de la consommation d'énergie de 2 % par an (relativement au niveau de référence de 2012) d'ici 2020. Cette cible, qui comprend tous les types d'énergie (p. ex. : électricité, gaz naturel, propane), est calculée en kilowattheures équivalents (ekWh). Les progrès réalisés vers l'atteinte de la cible ont été satisfaisants, avec une réduction cumulative de 13 % en date de mars 2017.

IO et Independent Electricity System Operator (IESO) ont formé un partenariat de cinq ans pour mettre à l'essai des méthodes d'exécution de programmes, des technologies et des processus novateurs. La sélection des projets individuels est en cours et se poursuivra en 2017. Les projets retenus se concentreront sur les questions suivantes : l'efficacité énergétique, le rendement opérationnel et la possibilité de créer des bâtiments à consommation énergétique nette zéro (c.-à-d. dont la consommation d'énergie est égale à la quantité d'énergie renouvelable engendrée sur place). Il est prévu de mettre le plan en œuvre dans son ensemble d'ici la fin de 2020. IESO attribuera jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars pour appuyer les projets approuvés par IO.

CERTIFICATION LEED (« LEADERSHIP IN ENERGY AND ENVIRONMENTAL DESIGN »)

IO encourage les pratiques liées aux bâtiments verts qui contribuent à atténuer l'impact environnemental de la construction et de l'exploitation des immeubles en réduisant la consommation de ressources et les perturbations dans l'environnement naturel. Une fois mis en service, les bâtiments verts sont conçus pour conserver l'énergie, diminuer la consommation d'eau, produire moins d'émissions de gaz à effet de serre, créer des lieux de travail plus sains et réduire les déchets. IO harmonise ses programmes de gestion immobilière et de DMFA avec les lignes directrices de certification LEED du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) en adoptant des pratiques écologiquement durables aux étapes de la conception, de la construction et de l'exploitation courante de ses édifices. À la fin de l'exercice 2016-2017, 55 édifices avaient obtenu la certification LEED, et des demandes de certification avaient été déposées pour 25 autres édifices dont la conception ou la construction étaient en cours.

PRÊTS

Le programme de prêts d'IO a permis à des centaines de clients du secteur public de réaliser des milliers de projets communautaires dans les quatre coins de la province. Ces prêts sont utilisés pour réaliser des projets comme la réparation de ponts et de chaussées, la construction de complexes récréatifs et de logements abordables, et l'achat d'équipements tels que des camions d'incendie et des systèmes écoénergétiques d'éclairage de la chaussée. Chaque prêt est différent, mais leur impact est toujours le même : des collectivités plus efficaces, saines et prospères dans l'ensemble de l'Ontario.

L'équipe des prêts élargit le portefeuille de prêts en se concentrant sur plusieurs secteurs clés qui ont affiché une stabilité globale pendant de nombreuses années. Elle assure une surveillance réglementaire rigoureuse, et elle bénéficie d'un soutien financier solide des administrations fédérale, provinciale et municipales.

En 2016-2017, l'équipe des prêts a reçu 105 nouvelles demandes de prêt, pour un total de 1,05 milliard de dollars; elle a approuvé des prêts chiffrés à plus de 975 millions de dollars, y compris les prêts suivants :

- 372 millions de dollars à la Toronto Community Housing Corporation (TCHC) pour le refinancement de dettes et des rénovations;
- 129 millions de dollars à la ville de Hamilton pour plusieurs projets d'immobilisations dans les infrastructures; et
- 45 millions de dollars à Logement communautaire d'Ottawa (LCO) pour le refinancement de dettes et des rénovations.

ENTENTE CANADA ONTARIO AU TITRE DU FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé une entente bilatérale qui libérera des fonds chiffrés à plus de 1,1 milliard de dollars toutes sources confondues au titre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU). Pour appuyer ce programme, le ministère de l'Infrastructure a demandé à l'équipe responsable des prêts chez IO d'utiliser sa plateforme technologique, ses connaissances et son expertise pour permettre aux collectivités et aux Premières Nations d'accéder au FEPTEU dans l'ensemble de la province. Le programme a été lancé en septembre 2016.

GRANDS PROJETS

GESTION DES SERVICES PUBLICS POUR LES PROJETS DE DMFA

Le déplacement des installations des services publics demeure un risque clé pour les projets d'infrastructures civiles linéaires, en raison des dépenses non prévues, des impacts sur l'échéancier des travaux et des perturbations supplémentaires pour le public que cela cause. En 2016-2017, un comité formé de représentants d'IO, de Metrolinx et du ministère des Transports a réalisé un sondage du marché auprès des promoteurs de projets, des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrage et des propriétaires des entreprises de services publics afin de trouverdes façons d'atténuer ce risque. Les commentaires ainsi recueillis ont été incorporés à un nouveau cadre de déplacement des installations de services publics. Un plan de mise en œuvre du cadre est en cours d'exécution.

BESOINS TECHNOLOGIQUES DES HÔPITAUX

IO collabore avec les hôpitaux clients afin de mieux comprendre leurs besoins technologiques changeants et mettre au point une démarche uniforme pour l'intégration des systèmes cliniques et des systèmes de gestion de pointe.

PROMOTION DES APPELS D'OFFRES CONCURRENTIELS

IO tient résolument à mettre en œuvre des processus d'approvisionnement équitables, ouverts et transparents pour tous les biens et les services. L'organisme s'efforce d'acquérir des biens et des services de qualité supérieure, en temps opportun, avec un maximum d'efficience et en optimisant l'utilisation des ressources. Elle a donc entrepris, en 2016-2017, une étude des capacités du marché afin d'optimiser le nombre de soumissionnaires présélectionnés pour les grands projets de DMFA. Cette étude des grands projets d'infrastructures civiles, sociales et industrielles en Ontario, au Canada et aux États-Unis a permis d'examiner les capacités du marché dans les domaines de la main-d'œuvre, des services professionnels et des matériaux, et la disponibilité de fournisseurs aptes à présenter des soumissions et à réaliser les projets. Un plan de mise en œuvre des recommandations acceptées est en cours d'exécution.

PROGRAMMES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

IO a à cœur la santé et la sécurité de ses employés, de ses clients, de ses partenaires industriels et du grand public, et ce, sur tous ses chantiers et dans ses bureaux répartis dans l'ensemble de la province. IO est fière d'être le premier organisme gouvernemental à adhérer à la Ligue des champions, une initiative de sécurité lancée en 2016 par l'Ontario General Contractors Association (OGCA) et MySafeWork pour promouvoir l'amélioration de la sécurité au sein d'entreprises individuelles et le secteur de la construction dans l'ensemble.

A l'automne de 2016, le certificat de reconnaissance (« COR ») en santé et sécurité est devenu une condition obligatoire pour que les entrepreneurs généraux puissent participer au processus de demande de qualifications (DQ) pour les projets de DMFA. Dans le cadre du processus d'évaluation de DQ, les entreprises intéressées doivent présenter un certificat de reconnaissance en plus des autres attestations clés en matière de sécurité industrielle, comme les Rapports sommaires sur les lésions professionnelles (RSLP) et les bilans de leur rendement en matière de gestion des réclamations au titre de l'assurance contre les accidents du travail.

IO a également élargi l'obligation de présenter un certificat de reconnaissance aux projets réalisés selon le modèle traditionnel de marché à prix forfaitaire. Pour se conformer à cette exigence et être admissibles à participer aux appels d'offres pour les projets d'une valeur supérieure à 10 millions de dollars, tous les entrepreneurs doivent avoir entamé les démarches d'inscription en vue de l'obtention du certificat de reconnaissance avant le 1er avril 2017. La date limite d'obtention de la certification COR est le 1er avril 2018.

Les investissements du gouvernement ontarien dans les infrastructures et l'immobilier engendrent des retombées économiques pour l'Ontario, stimulent la croissance des entreprises ontariennes et créent des possibilités d'emploi pour les Ontariens et les Ontariennes. IO gère quelque 5 300 projets de diverses envergures et de divers degrés de complexité tous les ans. IO analyse la complexité, les risques et la rentabilité de chaque projet pour sélectionner le mode de réalisation qui convient. Selon les cas, il est recommandé au gouvernement de réaliser les projets selon le modèle traditionnel ou selon le modèle de DMFA.

PROJETS RÉALISÉS SELON LE MODÈLE DE DMFA EN 2016-2017

Quatre projets ont atteint l'étape de l'achèvement substantiel :

- Première étape du projet de l'autoroute 407 Est
- Centre Memorial de Peel pour les services intégrés de santé et de mieux-être
- Hôpital Providence Care
- Collège Sheridan : campus Hazel McCallion

Les travaux de construction ont commencé pour les cinq projets suivants :

- Centre de toxicomanie et de santé mentale – Phase 1C
- Hôpital général d'Etobicoke – Phase 1
- Prolongement de l'autoroute 427
- Hôpital Mackenzie de Vaughan
- Expansion du campus King du Collège Seneca

Les demandes de propositions ont été publiées pour les huit projets suivants :

- Hôpital communautaire Groves Memorial
- Hôpital Michael Garron – 1re tranche : construction de la tour de soins
- Réaménagement de l'Hôpital Mount Sinai – Tranche 3A
- Nouveau palais de justice de Toronto
- Service régional express – Gare de Cooksville
- Service régional express – Tunnel ferroviaire sous l'autoroute 401
- Service régional express – Station d'autobus à Kipling
- Service régional express – Corridor de Stouffville

PROJETS PHARES

HÔPITAL PROVIDENCE CARE À KINGSTON (GRANDS PROJETS)

Le nouvel Hôpital Providence Care de 622 000 pi2 comprend 270 lits pour patients hospitalisés, ainsi que des cliniques et des installations thérapeutiques modernes pour les patients hospitalisés et les patients externes. Le projet a été conçu et réalisé de façon à obtenir la certification LEED Argent, en y incorporant les pratiques de construction écologiquement durable et une conception écoénergétique. Les travaux de construction ont commencé en mai 2014; le stade d'achèvement substantiel a été atteint en décembre 2016. Le projet a été réalisé conformément au budget et à l'échéancier fixés.

SERVICE RÉGIONAL EXPRESS – RÉGION DU GRAND TORONTO ET DE HAMILTON (GRANDS PROJETS)

Annoncée en 2014, l'initiative du Service régional express (SRE) transformera la majeure partie du réseau ferroviaire de GO Transit afin d'offrir un service de transport en commun électrique bidirectionnel, aux quarts d'heure et toute la journée, aux collectivités de l'ensemble de la région du grand Toronto et de Hamilton. Les mises à niveau du réseau comprennent notamment l'ajout de voies, l'agrandissement de gares, l'électrification du réseau ferroviaire et l'achat de nouvelles locomotives et de nouveaux systèmes de commande des trains, afin de permettre l'augmentation requise de la fréquence du service. Étant donné que les projets sont répartis dans toute la région, IO et Metrolinx demandent aux soumissionnaires d'innover pour répondre aux exigences complexes d'intégration et gérer les coûts et les risques liés au projet.

En 2016-2017, IO a publié quatre demandes de propositions pour les projets de la première tranche de l'initiative du SRE, chiffrée à quelque 3 milliards de dollars.

PARC DE MAINTENANCE FERROVIAIRE EST À WHITBY (GRANDS PROJETS ET OPÉRATIONS DE DMFA)

Le nouveau parc de maintenance fournira à GO Transit les installations de maintenance, de réparation et d'entreposage supplémentaires requises pour permettre l'expansion prévue des services de transport ferroviaire. Les installations de quelque 500 000 pi2 permettront à GO Transit d'entretenir le nouveau matériel roulant et lui procureront la souplesse opérationnelle requise pour assurer un service de transport en commun fiable. Les installations ont été

conçues pour satisfaire aux normes de certification LEED Or. Les travaux de construction ont commencé en mars 2015; on prévoit que les travaux seront substantiellement achevés en décembre 2017.

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE TORONTO (GRANDS PROJETS ET GESTION IMMOBILIÈRE)

Situé au centre-ville de Toronto, le nouveau palais de justice de Toronto réunira plusieurs cours pénales, actuellement réparties dans toute la ville, dans un seul édifice accessible. Le regroupement des programmes et des services juridiques permettra de réduire les dépenses liées aux opérations et aux installations, d'améliorer l'efficience et de mieux servir la collectivité.

En octobre 2016, IO a transmis une demande de propositions aux équipes présélectionnées pour participer au projet de conception, construction, financement et maintenance du palais de justice. Il est prévu que l'étape de la construction commencera au printemps de 2018.

Afin de préparer le site en vue des travaux de construction, IO a entamé des fouilles archéologiques exhaustives qui ont mis à jour des milliers d'objets, dont bon nombre dataient de la moitié du 18e siècle, l'époque à laquelle le site faisait partie du quartier appelé « St. John's Ward », l'une des communautés d'immigrants les plus anciennes de Toronto. Les objets prélevés sur le site ont été exposés à l'hôtel de ville de Toronto en février 2017 dans le cadre de la célébration du Mois de l'histoire des Noirs.

Les projets soumis pour le nouveau palais de justice devront prévoir des installations de commémoration et d'interprétation l'interprétation du patrimoine culturel du site.

PROJET DE RÉFECTION DE QUEEN'S PARK À TORONTO (GRANDS PROJETS ET GESTION IMMOBILIÈRE)

Le complexe de l'édifice Macdonald adjacent à Queen's Park abrite plus d'une douzaine de ministères et quelque 3 600 employés, soit la plus grande concentration de membres de la fonction publique de l'Ontario.

Le complexe vieux de 45 ans, y compris le podium de l'édifice Macdonald et les tours Hearst, Hepburn, Mowat et Ferguso, subira des travaux de réfection importants. Les systèmes essentiels — y compris les installations électriques et les installations d'approvisionnement en eau, de refroidissement et de chauffage — qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile seront remplacés.

Le projet est en cours de réalisation selon le modèle de DMFA. On prévoit que les travaux seront achevés entre 2019 et 2024, après que le personnel concerné aura été transféré, temporairement, dans des locaux à bureaux loués.

Une fois terminé, le projet permettra de réduire les frais d'exploitation et de réparation des biens d'équipement de l'édifice Macdonald de plus de 20 millions de dollars par an, en moyenne; il permettra également de diminuer le besoin de louer des locaux en plein centre-ville de Toronto de quelque 380 000 pi2.

PROJET DE RÉFECTION DE L'ÉDIFICE WHITNEY (GESTION IMMOBILIÈRE)

Le projet de réfection prévoit des travaux de rénovation à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice Whitney, l'un des édifices gouvernementaux les plus anciens de l'Ontario. IO supervisera le processus d'approvisionnement du projet et assurera la surveillance de la gestion du projet de réfection.

DÉMOLITION AU 880, RUE BAY (GESTION IMMOBILIÈRE)

En 2016-2017, l'ancien immeuble de bureaux provincial situé au 880, rue Bay a été démoli. Le site, ainsi qu'une propriété adjacente, servira de zone de préparation des travaux pour le projet de l'édifice Macdonald. IO a demandé aux soumissionnaires de faire preuve d'une diligence accrue pour assurer la sécurité publique étant donné la proximité de l'édifice avec la limite de propriété et la forte circulation de véhicules et de piétons le long de la rue Bay. L'entrepreneur retenu a utilisé des conteneurs d'expédition modifiés pour construire la palissade de chantier au lieu d'une structure traditionnelle faite d'échafaudages et de contreplaqué; cette solution a permis d'assurer la sécurité des piétons et d'achever le projet en toute sécurité et de manière efficace. De surcroît, l'installation des conteneurs a été plus rapide et plus facile, et cette solution s'est avérée écologique, car les conteneurs sont entièrement réutilisables. Le projet a été réalisé conformément au budget et à l'échéancier fixes.

AGRANDISSEMENT DU PALAIS DE JUSTICE A. GRENVILLE ET WILLIAM DAVIS (GESTION IMMOBILIÈRE)

L'ajout de quelque 132 000 pi2 au Palais de justice A. Grenville et William Davis doit être achevé en août 2018. Ce projet prévoit la construction d'une extension de six étages au palais de justice actuel, y compris un sous-sol complet. Deux étages seront immédiatement aménagés pour créer de nouvelles installations

judiciaires (salles d'audience, salles d'attente et cabinets de juge). Les étages restants seront réservés à des aménagements futurs du palais de justice. Le projet est réalisé selon le modèle traditionnel de marché à prix forfaitaire. Les travaux de construction ont commencé en janvier 2017.

VENTE DES TERRAINS DU SIÈGE SOCIAL DE LA RÉGIE DES ALCOOLS DE L'ONTARIO (RAO) (PROJETS COMMERCIAUX)

IO a été invitée à diriger le processus d'approvisionnement pour la vente des terrains du siège social de la Régie des alcools de l'Ontario (RAO) situés au 55, boulevard Lake Shore Est, à Toronto. L'organisme a publié une demande de propositions (DP) pour la vente du site en septembre 2014. À la suite de la clôture de la demande de propositions et de l'évaluation des soumissions, la société Menkes Development Ltd. a été retenue comme acheteur. La vente a été conclue en mai 2016.

VENTE DU SIÈGE SOCIAL D'ONTARIO POWER GENERATION (OPG) (PROJETS COMMERCIAUX)

IO a fourni des services d'expertise-conseil et de cession d'actifs à la société Ontario Power Generation (OPG) lors de la vente de son siège social au 700, avenue University à Toronto. Un marché a été conclu en décembre 2016 et 285 millions de dollars ont été versés au Fonds Trillium.

CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU – TECHNOLOGIES VERTES (GESTION IMMOBILIÈRE)

Les bâtiments à consommation nette zéro émettent dans l'ensemble moins de gaz à effet de serre (GES); leur consommation d'énergie annuelle totale est approximativement égale à la quantité d'énergie renouvelable engendrée sur place. IO proposera que le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau soit inclus dans le Programme pilote sur les bâtiments à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) après qu'une étude en cours sera achevée et que les données requises auront été recueillies. Le programme pilote a pour objectif de mettre au point des définitions et une méthodologie normalisées pour les calculs de consommation d'énergie nette zéro.

MOBILISATION DE L'INDUSTRIE ET DES PARTENAIRES

IO est résolue à travailler de concert avec les entreprises, les associations et les experts de divers secteurs afin de partager les connaissances, de recueillir leurs avis sur les pratiques exemplaires et de cerner les possibilités de collaboration. L'organisme cultive un dialogue régulier avec les associations, les fournisseurs de services et les sociétés de conseil, en fournissant des mises à jour à propos des initiatives d'amélioration continue et en consultant les représentants de l'industrie par l'intermédiaire de sondages du marché.

IO participe également aux colloques et aux événements du secteur qui se tiennent pendant tout l'exercice pour partager son expertise dans les domaines de la gestion immobilière et du développement des infrastructures et fournir des mises à jour à propos des projets en cours et à venir. En 2016-2017, l'équipe chargée de la stratégie organisationnelle et des communications a appuyé une soixantaine de conférences publiques.

L'équipe de la stratégie organisationnelle et des communications a publié la Mise à jour du marché d'IO, laquelle soulignait ses projets de DMFA chiffrés à 11,8 milliards de dollars, ses huit projets de prestation directe et ses quelque 700 nouveaux projets de réparation de biens d'équipement immobiliers.

L'équipe de la stratégie organisationnelle et des communications continue de tenir le public au courant des activités d'IO par l'intermédiaire de plateformes accessibles, comme Twitter, YouTube et LinkedIn. En 2016-2017, le site Web d'IO a été remanié en mettant à jour son contenu, en modernisant son apparence et en améliorant ses fonctionnalités.

COLLABORATION PANGOUVERNEMENTALE

Les portes d'IO sont toujours ouvertes à nos collègues des administrations municipales, provinciales, fédérales et étrangères, car nous sommes d'avis que les communications ouvertes et le partage d'expériences sont les gages les plus sûrs de la croissance, de l'excellence et de la réussite. Au cours de l'exercice, IO a continué d'échanger des informations avec d'autres organismes du secteur public, y compris la US National Governors Association et plusieurs délégations étrangères.

NOS FOURNISSEURS DE SERVICES

FOURNISSEURS DE SERVICES DE GESTION DE PROJETS (FSGP)

IO exécute des projets de renouvellement des immobilisations afin d'entretenir et de moderniser les édifices dont elle assure actuellement la gestion, ainsi que les projets proposés et financés par les ministères clients afin d'adapter les installations aux besoins de leurs programmes. IO fait appel à des fournisseurs de services de gestion des projets (FSGP) répartis dans l'ensemble de la province pour les mandats d'une valeur allant de 100 000 à 10 millions dollars.

Les FSGP supervisent l'exécution de travaux de construction, de maintenance et d'amélioration chiffrés à quelque 200 millions dollars par an. L'équipe responsable de la gouvernance des contrats impartis d'IO examine le rendement au moyen d'un ensemble complet d'indicateurs de performance clés de « frais en fonction du risque ».

Brookfield Global Integration Solutions (BGIS) est le FSGP pour le nord de l'Ontario et le centre-ville de Toronto et Colliers Project Leaders est le FSGP pour le sud de l'Ontario, la région du Grand Toronto et l'est de l'Ontario.

Les deux FSGP recourent à des centaines de petites et moyennes entreprises ontariennes pour fournir les biens et les services requis pendant la durée de leurs contrats.

SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE (SGIF)

IO confie les services de gestion immobilière et foncière (SGIF) pour le Portefeuille immobilier général à un fournisseur externe, CBRE ltée, une société internationale de gestion et d'aménagement des biens immobiliers. CBRE fournit des services d'exploitation et de maintenance d'installations fondés sur les pratiques exemplaires de l'industrie et les principes de développement durable d'une valeur annuelle approximative de 500 millions de dollars.

Le contrat de SGIF prévoit la prestation de services de gestion immobilière quotidiens par une vaste chaîne d'approvisionnement d'entrepreneurs locaux gérée par CBRE. Le contrat prévoit aussi la gestion des biens immobiliers vacants réservés à un usage futur, loués à des tiers ou destinés à être vendus. Les projets de faible envergure dont le coût est inférieur à 100 000 dollars sont réalisés dans le cadre du contrat de

SGIF. IO supervise et mesure le rendement mensuel, trimestriel et annuel de CBRE en utilisant plusieurs indicateurs de performance clés de « frais en fonction du risque ».

ÉDIFICES GOUVERNEMENTAUX SAINS

IO supervise diligemment les fournisseurs de services de gestion de projet et de gestion immobilière qui s'occupent de milliers d'installations au sein du portefeuille de la province. Les outils utilisés à cette fin comprennent les vérifications annuelles, les réunions d'examen périodiques et la production de rapports trimestriels de santé et sécurité.

ENTREPRISES ET FOURNISSEURS DE SERVICES DE GESTION D'INSTALLATIONS PRENANT PART AUX PROJETS DE DMFA

IO noue des relations qui s'étalent sur 30 ans avec les entreprises de gestion de projets et d'installations qui s'occupent des actifs appartenant au gouvernement et construits selon le modèle de DMFA. Ces entreprises ont la responsabilité contractuelle de l'exploitation et la gestion du cycle de vie des actifs de 28 édifices; en contrepartie des services ainsi fournis, elles reçoivent des paiements annuels d'un montant total approximatif de 170 millions de dollars.

◤ CONTRATS IMPARTIS – DILIGENCE RAISONNABLE

Dans l'ensemble, le rendement des fournisseurs de services de gestion de projets et de services de DMFA est satisfaisant, et toutes les parties prenantes se concentrent sur l'atteinte des objectifs clés.

IO gère le rendement et la conformité des fournisseurs de services au moyen d'une structure de gouvernance exhaustive qui table sur plusieurs équipes de travail internes dotées d'expertise dans les domaines requis. Les équipes de travail — qui comprennent notamment des spécialistes de la gestion des projets et des installations, des professionnels de la finance et de l'approvisionnement et du domaine juridique — surveillent la conformité des fournisseurs de services aux ententes-cadres de services, aux exigences prévues par la loi, aux politiques gouvernementales et aux procédures d'IO.

En 2016-2017, IO a effectué un examen exhaustif des indicateurs clés de rendement utilisés pour les contrats des fournisseurs de services de gestion immobilière et foncière (SGIF) et des fournisseurs de services de gestion de projets (FSGP). Cet exercice visait à améliorer le rendement des fournisseurs de services et à mieux harmoniser les contrats avec les nouveaux objectifs et les nouvelles attentes des clients. Ces changements prendront effet en 2017-2018.

Les ententes-cadres de services des FSGP et des fournisseurs de SGIF arriveront à échéance en 2020, sauf les dispositions relatives à leur prorogation, le cas échéant. Pour préparer le terrain en vue de la prochaine génération de contrats de prestation de services impartis, IO a lancé une initiative exhaustive d'amélioration continue des services qui prévoit un examen de l'à-propos de la portée des ententes, des leçons apprises et des possibilités d'harmoniser les objectifs et de faire évoluer les rendements de manière stratégique.

APPROVISIONNEMENT

Les pratiques d'affaires transparentes et éthiques sont essentielles au maintien de la réputation d'IO auprès du grand public et du marché. En 2016-2017, un nouveau Programme d'évaluation du rendement des fournisseurs de projets de DMFA a été lancé avec succès. Ce programme permettra d'évaluer, de surveiller et de suivre le rendement des entrepreneurs en construction qui prennent part aux projets de DMFA; il influera sur les résultats des évaluations en vue des projets de DMFA à venir. En outre, le rapport du comité spécial du conseil d'administration d'IO constate que lors des processus d'approvisionnement en vertu du modèle de DMFA , on applique des pratiques exemplaires utilisées au pays et à l'étranger.

En outre, en réponse aux recommandations du vérificateur général relativement au programme de DMFA et dans le cadre du plan de gestion des dossiers de toute l'organisation d'IO, un projet pilote de système de gestion électronique des appels d'offres conçu pour permettre la réception et l'évaluation des soumissions en ligne a été entrepris en 2016-2017. Ce système facilitera le dépistage des conflits d'intérêts, les contrôles de vérification, la gestion de l'efficience du processus et les analyses comparatives.

En 2016-2017, IO a entamé le renouvellement des ententes avec les fournisseurs attitrés pour quatre catégories de services : les entrepreneurs généraux, les services d'architecture, les services d'ingénierie et les services techniques, et les services d'aménagement intérieur. Le processus de renouvellement a commencé en novembre 2016 pour les entrepreneurs généraux; il se poursuivra en 2017-2018 pour les services d'ingénierie et les services techniques. Ces fournisseurs attitrés soutiennent les projets réalisés par les

fournisseurs de services de gestion de projets (FSGP) et le groupe des Services associés aux projets d'IO. La sélection des nouveaux fournisseurs attitrés reposera sur une démarche à l'échelle de la province pour veiller à ce que le travail soit réparti parmi des firmes de l'ensemble de la province; la gestion du programme de fournisseurs attitrés sera ainsi simplifiée, harmonisée et rendue plus efficace.

GESTION DES DOSSIERS

Étant donné le grand nombre de fournisseurs de services et d'intervenants gouvernementaux impliqués, il est essentiel de protéger les renseignements confidentiels et d'être en mesure de produire les documents requis au moment opportun. Pour IO, cela se traduit par une stratégie exhaustive de gestion de l'information, y compris un système unique de gestion des documents, un plan de conservation des documents organisationnels, ainsi que des calendriers d'entreposage et de conservation des documents.

En 2016-2017, l'équipe responsable de la gestion de l'approvisionnement et des dossiers a lancé plusieurs initiatives pour améliorer la gestion des dossiers :

- mise au point d'une nouvelle structure standard des dossiers et d'un plan détaillé des fichiers pour la Division des grands projets et les services partagés;
- intégration automatisée du système de gestion des projets et des documents de la Division des grands projets au système électronique de classification des dossiers d'IO; et
- lancement d'un projet pilote visant à permettre la réalisation des évaluations liées aux projets de DMFA entièrement dans un environnement électronique, afin d'améliorer l'uniformité, la rapidité et la qualité des évaluations.

Les compétences uniques et les expertises diverses des employés d'IO sont le fondement de notre réussite. Recruter, mobiliser, habiliter et fidéliser les talents est l'une des grandes priorités de toute l'organisation.

IO s'efforce de créer un lieu de travail dans lequel les employés adhèrent aux objectifs organisationnels, peuvent donner leur maximum et se sentent encouragés à se surpasser et à s'investir. En 2016-2017, l'équipe des ressources humaines a lancé plusieurs initiatives visant à renforcer l'engagement d'IO envers ses employés.

L'une de ces initiatives prévoyait la mise en place d'une « démarche basée sur les échanges interpersonnels » pour l'embauche, y compris :

- des rencontres individuelles entre les membres du personnel des RH et les gestionnaires responsables de l'embauche afin d'examiner le rôle essentiel des gestionnaires dans l'orientation des nouvelles recrues;
- des contacts réguliers pendant les trois premiers mois suivant l'embauche afin de soutenir les nouvelles recrues, de résoudre proactivement les problèmes et d'assurer une expérience accueillante et positive aux nouveaux employés;
- assurer le fonctionnement en douceur des systèmes logistiques dorsaux, y compris les TI, les installations et la coordination générale; et
- un processus remanié en harmonie avec les principes de l'apprentissage des adultes qui définit quand et comment les nouvelles recrues reçoivent de l'information.

L'équipe des ressources humaines a également ajusté l'outil d'évaluation du rendement d'IO, qui inclut désormais l'évaluation de compétences normalisées par rapport aux objectifs annuels de chaque employé afin d'évaluer sa contribution à l'atteinte des objectifs organisationnels.

L'équipe de la haute direction d'IO a participé à un exercice exhaustif de planification de la relève. À l'avenir, l'équipe de la haute direction examinera le plan chaque année afin de trouver des successeurs potentiels pour divers postes de cadre supérieur.

Les investissements dans la formation et le perfectionnement des employés se sont poursuivis en 2016-2017. IO propose un large éventail d'occasions de perfectionnement qui vont de l'apprentissage par l'expérience lors de projets spéciaux et d'affectations visant à promouvoir le perfectionnement à différents cours spécialisés visant à renforcer les compétences de leadership et l'expertise à tous les échelons de l'organisme.

Les politiques de santé et sécurité ont une priorité élevée afin d'assurer la conformité d'IO avec les normes et les meilleures pratiques de l'industrie. En 2016-2017, le groupe responsable de la réalisation des projets chez IO a commencé à offrir une formation obligatoire en sécurité des lieux de travail à son personnel. De plus, IO a affiché une nouvelle politique relative à la violence et au harcèlement au travail pour bien démontrer son engagement à assurer un milieu de travail sécuritaire et respectueux. Des évaluations des risques de violence au travail ont été effectuées pour tous nos locaux à bureaux, qui ont tous reçu une cote de « faible risque ».

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

Infrastructure Ontario et ses employés ont à cœur de contribuer au développement durable et à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'IO participent à la vie des communautés de toute la province en faisant du bénévolat, de la collecte de fonds et des dons. En 2016-2017, les employés d'IO ont aidé l'organisme Centraide de Toronto et de la région de York à recueillir plus de 113 000 dollars par l'intermédiaire de dons en espèces, de retenues à la source et d'activités spéciales, dont des « choco-grammes » de reconnaissance d'employés, l'ascension de la Tour CN, une marche/course de la FPO, un concours de sculpture de citrouille et un tournoi de golf. Les employés d'IO ont également soutenu des organismes communautaires en donnant bénévolement de leur temps pour trier des aliments et préparer des collations pour un programme destiné aux jeunes.

INFRASTRUCTURE ONTARIO

- Gold Award [prix « or »] – Government Agency of the Year [organisme gouvernemental de l'année]
- P3 Awards 2016
- P3 Bulletin

BRIDGEPOINT HEALTH

- Médaille du Gouverneur général en architecture
- Institut royal d'architecture du Canada et Conseil des arts du Canada

CORKTOWN COMMON

- Honor Award for General Design [prix d'honneur pour la conception générale]
- American Society of Landscape Architects

PROJET DE TLR EGLINTON CROSSTOWN

- Silver Award [prix « argent »] – Best Transit and Aviation Project [meilleur projet de transport en commun et de transport aérien]
- P3 Awards 2016
- P3 Bulletin

COMPLEXE DES SCIENCES JUDICIAIRES ET DU CORONER

- Prix Argent dans la catégorie Prestation des services
- Prix nationaux pour l'innovation et l'excellence en matière de partenariats public-privé
- Conseil canadien pour les partenariats public-privé (CCPPP)

HÔPITAL HUMBER RIVER

- Global Best Project [meilleur projet] – Health Care [soins de santé]
- Global Best Project Awards
- Engineering News-Record
- Gold Award [prix « or »]
- Design Awards [conception]
- Modern Healthcare

HÔPITAL TRAFALGAR MEMORIAL D'OAKVILLE

- Prix Or dans la catégorie Infrastructure
- Prix nationaux pour l'innovation et l'excellence en matière de partenariats public-privé
- Conseil canadien pour les partenariats public-privé (CCPPP)

CENTRE AQUATIQUE ET COMPLEXE SPORTIF PANAMÉRICAIN/PARAPANAMÉRICAIN ET INSTITUT CANADIEN DU SPORT DE L'ONTARIO

- Award of Merit [prix du mérite] – Sports/Entertainment [sports et divertissement]
- Global Best Project Awards
- Engineering News-Record

VILLAGE DES ATHLÈTES POUR LES JEUX PANAMÉRICAINS ET PARAPANAMÉRICAINS

- Green Award [prix « vert »]
- Real Estate Excellence Awards [prix d'excellence en aménagement immobilier]
- NAIOP Commercial Real Estate Development Association, Greater Toronto Chapter

RÉSEAU DE TRANSPORT RAPIDE DE LA RÉGION DE WATERLOO

- Best Large Project [meilleur projet de grande envergure]
- Canadian Brownfields Network [réseau canadien des friches industrielles]

PLACE ROBINSON

- Prix d'excellence
- Association des firmes d'ingénieurs-conseils-Canada

PALAIS DE JUSTICE DE THUNDER BAY

- Gold Award [prix « or »]
- Clean, Green & Beautiful Awards [prix « beau, propre et vert »]
- Municipalité de Thunder Bay

W. ROSS MACDONALD SCHOOL – INTERNAT POUR ENFANTS MALVOYANTS, AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES

- Sustainable Concrete Construction [construction durable en béton]
- Ontario Concrete Awards

2016 / 2017
Rapport financier

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

RAPPORT DE GESTION PAGE 32

ÉTATS FINANCIERS PAGE 41

APERÇU

Infrastructure Ontario (« IO ») est une société d'État qui relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre »). La société est classée en tant qu'entreprise en exploitation. IO est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente avec le ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'IO.

IO gère quatre secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division des grands projets est responsable de la gestion de projets d'infrastructure publique complexes de grande envergure réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement (« DMF ») qui table sur le financement et l'expertise du secteur privé pour construire de manière stratégique une infrastructure publique de qualité, en respectant les délais et les budgets impartis, en partenariat avec le secteur privé.

La Division de la gestion immobilière fournit une gamme complète de services de gestion des actifs pour les propriétés dont l'État est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout conçues pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients et assurer des opérations sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion des actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au ministère de l'Infrastructure (« MDI ») pour optimiser la valeur des biens de l'État par l'intermédiaire de la planification du portefeuille, de la rationalisation, y compris la planification du développement et les acquisitions clés, et de la vente d'immobilisations excédentaires. La Division de la gestion immobilière réalise également des projets d'immobilisations et des projets opérationnels par l'entremise de fournisseurs de services externes qui assurent la prestation efficace et efficiente des services pour le compte du Portefeuille immobilier général (« PIG ») de l'Ontario, pour lequel IO est le gestionnaire financier.

La Division des prêts est responsable de l'administration du Programme de prêts d'IO, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

La Division des projets commerciaux met à profit les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Elle s'efforce également de maximiser la valeur du portefeuille immobilier de la Province de concert avec le secteur privé, lorsque le ministre donne à IO l'ordre d'agir.

Les secteurs d'activité d'IO sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (ressources humaines, services juridiques, approvisionnement, stratégie opérationnelle et communication, services financiers pour les transactions, services financiers de l'entreprise et trésorerie, présentation de l'information sur l'entreprise et évaluation de la performance, technologies de l'information et gestion des risques).

Ce rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'IO de l'exercice clos le 31 mars 2017. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017 et les notes annexes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion examine les produits et les charges des programmes pour les quatre divisions (voir la note 19 des états financiers), ainsi que les charges d'exploitation de chaque division, comparativement au budget et aux résultats de l'exercice précédent, conformément à la façon dont la société est gérée et à la façon dont les activités sont classées aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement.

GRANDS PROJETS

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 ET DU BUDGET

La Division des grands projets a présenté un excédent de 0,3 million de dollars pour l'exercice, ce qui représente un écart favorable de 0,5 million de dollars par rapport au déficit de 0,2 million de dollars prévu au budget.

PRODUITS

La Division des grands projets fournit des services professionnels pour les projets de DMF en vertu de contrats à prix fixe ou de contrats établis en fonction des coûts. Pour les contrats à prix fixe, avant la clôture financière, la Division des grands

projets comptabilise les produits tirés de la réalisation des projets lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la clôture financière, les produits tirés de la réalisation des projets sont comptabilisés en fonction du pourcentage d'achèvement des travaux internes. Les frais de transaction liés aux projets sont constatés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. À l'achèvement du projet, toute marge résiduelle sur les contrats à prix fixe est comptabilisée. Pour les contrats établis en fonction des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Les produits tirés des frais accessoires, lesquels sont compris dans les coûts de consultation recouvrables, sont comptabilisés selon le principe du recouvrement des coûts au cours de la période où ces coûts sont engagés.

Les produits de l'exercice, hormis les produits afférents aux frais de transaction liés aux projets et aux coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 31,2 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 0,9 million de dollars par rapport à au budget de 32,1 millions de dollars.

- L'écart défavorable s'explique surtout par la baisse des produits tirés de la réalisation des projets comptabilisés pour les projets comportant une lettre d'instructions, notamment l'édifice MacDonald, l'autoroute 7 et la phase 2 du plan de modernisation de la Police provinciale de l'Ontario. La baisse des produits est attribuable à la réduction des coûts engagés pour l'exercice, qui s'est traduite par un écart favorable compensatoire.
- Les frais de transaction liés aux projets ont totalisé 7,5 millions de dollars pour l'exercice, soit un écart défavorable de 7,7 millions de dollars par rapport au budget de 15,2 millions de dollars. La marge de transaction des projets (c.-à-d. les frais de transaction liés aux projets moins les coûts de transaction liés aux projets) a accusé un écart défavorable de 0,4 million de dollars par rapport au budget. Cet écart découle principalement de deux projets d'infrastructure sociale (l'Hôpital St. Michael et l'Hôpital Joseph Brant Memorial) dont les marges de transaction ont été comptabilisées en totalité aux exercices précédents et les honoraires juridiques faisant l'objet de litiges ont été réglés à l'exercice écoulé.
- Les coûts de consultation recouvrables sont des coûts accessoires qui varient en fonction de la nature et de l'étape de chaque projet. Ils sont facturés avec rétrocession immédiate sans effet sur l'excédent ou le déficit. En raison de la nature et de la variabilité des dépenses annuelles, IO ne prévoit pas de coûts ou de produits accessoires dans son budget. Les coûts accessoires comprennent les charges suivantes :
    1. Les conseillers ou consultants techniques qui offrent leurs services pendant tout le cycle de vie du projet (concepteurs, architectes et ingénieurs).
    2. Les provisions pour les charges imprévues et les écarts discrétionnaires pour les projets d'infrastructure civile ou sociale hormis les hôpitaux.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 37-38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes pour l'exercice étaient recouvrables et se composaient des éléments suivants :

- Les coûts de transaction liés aux projets ont totalisé 7,9 millions de dollars pour l'exercice, soit un écart favorable de 7,3 millions de dollars par rapport au budget de 15,2 millions de dollars. La marge de transaction des projets est expliquée au paragraphe portant sur les frais de transaction liés aux projets ci-dessus.
- Les coûts de consultation recouvrables ont totalisé 17,9 millions de dollars pour l'exercice et n'étaient pas inscrits au budget. Les coûts de consultation recouvrables sont expliqués au paragraphe portant sur les coûts de consultation recouvrables ci-dessus.

COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2017 ET LE 31 MARS 2016

La Division des grands projets a enregistré un excédent de 0,3 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 1,0 million de dollars par rapport au déficit de 0,7 million de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2017, hormis les produits afférents aux frais de transaction liés aux projets et aux coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 31,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7,7 millions de dollars par rapport au montant de 23,5 millions de dollars inscrit à l'exercice précédent.

- La hausse des produits s'explique essentiellement par la hausse du nombre de projets d'infrastructure civile de l'exercice considéré, notamment le Service ferroviaire express régional et le TLR de Hamilton. Les projets d'infrastructure civile sont généralement de plus grande envergure que les projets d'infrastructure sociale et nécessitent davantage de ressources, ce qui fait croître les frais de réalisation de projets. En outre, il y a une augmentation du nombre de projets d'infrastructure sociale qui en sont à l'étape de la transaction, notamment l'édifice MacDonald et les centres de jeunes Roy McMurtry et Brookside.
- Les frais de transaction liés aux projets pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 7,5 millions de dollars, en baisse de 3,7 millions de dollars par rapport au montant de 11,2 millions de dollars de l'exercice précédent. Le montant de l'exercice précédent comportait une marge de transaction favorable de 5,8 millions de dollars découlant de l'achèvement d'étapes charnières pour certains projets ayant donné lieu à la comptabilisation de la marge de transaction résiduelle.
- Les coûts de consultation recouvrables pour l'exercice considéré ont totalisé 17,9 millions de dollars, soit un recul de 2,9 millions de dollars par rapport au montant de 20,8 millions de dollars de l'exercice précédent. Les coûts de consultation recouvrables varient en fonction de la nature et de l'étape du projet.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les coûts de transaction liés aux projets de l'exercice clos le 31 mars 2017 se sont établis à 7,9 millions de dollars, en hausse de 2,5 millions de dollars par rapport aux 5,4 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement attribuable à une croissance du nombre de projets de DMF à l'étape de la transaction par rapport à l'exercice précédent.

GESTION IMMOBILIÈRE

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 ET DU BUDGET

La Division de la gestion immobilière a enregistré un excédent de 2,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ce qui représente un écart favorable de 1,6 million de dollars par rapport à l'excédent de 0,7 million de dollars prévu au budget.

PRODUITS

Les produits de l'exercice considéré totalisaient 58,4 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 1,4 million de dollars par rapport au budget de 57,0 millions de dollars.

- Les frais de gestion sont composés du financement du PIG relativement à la gestion d'actifs, la surveillance de la gestion des installations et les services de courtage immobilier, ainsi que des produits tirés du programme de gestion du corridor hydroélectrique et des activités postérieures aux projets de DMF. Les frais de gestion ont totalisé 54,6 millions de dollars pour l'exercice, soit un écart défavorable de 0,4 million de dollars par rapport au budget de 55,0 millions de dollars, en raison surtout d'un retard dans le démarrage du projet de l'édifice MacDonald.
- Les autres produits comprennent les remises de commissions sur les baux en provenance de CB Richard Ellis (« CBRE »). Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, des produits de 3,0 millions de dollars ont été comptabilisés, à savoir un écart favorable de 1,0 million de dollars par rapport au budget de 2,0 millions de dollars, en raison essentiellement de deux transactions en lien avec le projet de l'édifice MacDonald qui ont été conclues plus tôt que prévu. Le contrat de sous-traitance conclu avec CBRE prévoit qu'IO a droit à la moitié (50 %) de la commission de courtage acquise par CBRE, une fois que toutes les charges qui s'y rapportent ont été payées.
- Des frais de transaction liés aux projets de 0,7 million de dollars ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Ces produits sont une compensation des coûts de transaction liés aux projets comptabilisés comme des charges relatives aux projets, lesquelles comprennent les coûts de consultation de tiers afférents aux projets suivants : Elora Research Station, New Liskeard Research Station et les Carrefours communautaires.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 37-38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes de l'exercice clos le 31 mars 2017 se sont élevées à 10,4 millions de dollars, soit un écart défavorable de 0,5 million de dollars par rapport au budget de 9,9 millions de dollars.

- Des frais de sous-traitance sont versés à CBRE, qui a été engagée par IO pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations. Les frais de sous-traitance pour l'exercice ont totalisé 9,7 millions de dollars, soit un écart favorable de 0,2 million de dollars par rapport au budget de 9,9 millions de dollars.
- Les coûts de transaction liés aux projets se sont établis à 0,7 million de dollars pour l'exercice et sont entièrement recouvrables, tel qu'il est indiqué dans le paragraphe portant sur les frais de transaction liés aux projets ci-dessus.

COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2017 ET LE 31 MARS 2016

La Division de la gestion immobilière a enregistré un excédent de 2,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ce qui représente une baisse de 4,0 millions de dollars comparativement à l'excédent de 6,3 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 58,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,4 million de dollars par rapport au montant de 57,0 millions de dollars de l'exercice précédent.

- Les frais de gestion de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 54,6 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2,1 millions de dollars par rapport au montant de 52,5 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en majeure partie par les produits tirés des projets liés à l'édifice MacDonald et aux Centres de santé communautaires de l'Ontario, nouveaux projets amorcés au cours de l'exercice.
- Les autres produits de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 3,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,6 million de dollars par rapport à 4,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les autres produits de l'exercice précédent se composaient essentiellement de remises de commissions sur les baux de CBRE, notamment un rattrapage non récurrent par rapport aux exercices antérieurs.
- Les frais de transaction liés aux projets de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 0,7 million de dollars, soit une hausse de 0,7 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice considéré, plusieurs nouveaux services ont été rendus pour le compte de clients relativement à certains projets comme Action Cancer Ontario, Centres de santé communautaires de l'Ontario et Trillium pour le don de vie. Les frais de transaction liés aux projets sont une compensation des coûts de transaction liés aux projets.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes ont totalisé 10,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, soit 0,6 million de dollars de plus que le montant de 9,8 millions de dollars de l'exercice précédent.

- Les frais de sous-traitance versés à CBRE pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 9,7 millions de dollars, soit 0,1 million de dollars de moins que les 9,8 millions de dollars versés à l'exercice précédent.
- Les coûts de transaction liés aux projets se sont établis à 0,7 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017 et sont entièrement recouvrables, tel qu'il est indiqué au paragraphe portant sur les frais de transaction liés aux projets ci-dessus.

PRÊTS

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 ET DU BUDGET

La Division des prêts a enregistré un excédent de 11,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, soit un écart favorable de 8,3 millions de dollars par rapport à l'excédent de 3,2 millions de dollars prévu au budget.

La marge d'intérêts nette de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'est établie à 22,0 millions de dollars, soit un écart favorable de 1,0 million de dollars par rapport au budget de 21,0 millions de dollars.

(en millions de dollars)		Montant réel	Budget	Écart
Produit d'intérêts	$	218,8	217,8	1,0
Charge d'intérêts		(196,8)	(196,8)	-
Marge d'intérêts nette	**$**	**22,0**	**21,0**	**1,0**

L'écart favorable de 1,0 million de dollars de la marge d'intérêts nette par rapport au budget s'explique avant tout par :

- une hausse de la marge d'intérêts nette attribuable à l'augmentation nette des prêts et à une croissance du solde de trésorerie (moyenne de 32,0 millions de dollars de plus que le budget) et à une hausse du taux;
- la hausse des produits tirés du prêt accordé au Conservatoire royal de musique attribuable au calendrier de restructuration du prêt, qui a donné lieu à des intérêts gagnés sur un encours plus élevé.

Les autres produits se sont établis à 8,1 millions de dollars pour l'exercice considéré et se composaient comme suit :

- Pénalités pour remboursement anticipé de 6,6 millions de dollars de deux prêts : Université Trent et Wexford Residence.
- Un recouvrement de 1,2 million de dollars sur le prêt Brantford Generation Inc. (BGI). La Ville de Brantford a remboursé 3,2 millions de dollars sur l'encours total de BGI, ce qui a eu pour effet de faire passer le solde du capital de 11,9 millions de dollars à 8,7 millions de dollars. IO a constitué une provision de 9,9 millions de dollars au cours des exercices précédents. Par conséquent, un recouvrement de 1,2 million de dollars a été comptabilisé au cours de l'exercice.
- En septembre 2016, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé une entente aux termes de laquelle ils injecteront conjointement 1,1 milliard de dollars au financement du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (« FEPTEU »). IO gère le programme FEPTEU pour le compte du MDI, sur la base du recouvrement de coûts. IO a reçu du MDI une lettre d'instructions pour ses services de gestion. Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, IO a touché des honoraires de 0,3 million de dollars.

La provision pour moins-value de prêts d'IO pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'est établie à 11,2 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars de plus que le budget (10,0 millions de dollars). Au deuxième trimestre, les services d'un tiers indépendant (Deloitte) ont été retenus afin de mettre au point un modèle d'analyse qui permettra d'estimer la provision générale en fonction des caractéristiques propres aux profils de risque des secteurs de prêts d'IO et des données observables de marché. En conséquence, IO a constitué une provision de 11,2 millions de dollars pour l'exercice considéré.

COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2017 ET LE 31 MARS 2016

La Division des prêts a enregistré un excédent de 11,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, soit 16,5 millions de dollars de plus que le déficit de 5,0 millions de dollars enregistré à l'exercice précédent.

La marge d'intérêts nette de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'est établie à 22,0 millions de dollars, soit une hausse de 5,8 millions de dollars par rapport aux 16,2 millions de dollars de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)		31 mars 2017	31 mars 2016	Écart
Produits d'intérêts	$	218,8	206,8	12,0
Charge d'intérêts		(196,8)	(190,6)	(6,2)
Marge d'intérêts nette	**$**	**22,0**	**16,2**	**5,8**

L'augmentation de 5,8 millions de dollars de la marge d'intérêts nette s'explique avant tout par :

- un ajustement non récurrent effectué à l'exercice précédent pour corriger et réduire de 4,6 millions de dollars le produit d'intérêts à recevoir lié au prêt du Conservatoire royal de musique;
- une hausse de la marge d'intérêts nette attribuable à l'augmentation nette des prêts et à une croissance du solde de trésorerie, compte tenu d'une diminution de 520,0 millions de dollars de la réserve de liquidités.

Les autres produits se sont établis à 8,1 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 6,6 millions de dollars par rapport au montant de 1,5 million de dollars de l'exercice précédent , en raison essentiellement d'une importante pénalité pour remboursement anticipé du prêt de l'Université Trent, un recouvrement du prêt de BGI et des honoraires touchés pour le programme FEPTEU.

La provision pour moins-value de prêts d'IO pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'est établie à 11,2 millions de dollars, en baisse de 4,3 millions de dollars par rapport à 15,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La provision de l'exercice précédent comportait une provision pour prêts spécifique de 15,0 millions de dollars relativement au prêt du Conservatoire royal de musique et une provision pour prêt générale de 0,5 million de dollars. Pour l'exercice considéré, la provision totale se rapportait à la provision pour moins-value de prêts générale.

◤ PROJETS COMMERCIAUX

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 ET DU BUDGET

La Division des projets commerciaux a accusé un déficit de 1,7 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ce qui représente un écart défavorable de 1,1 million de dollars par rapport au déficit de 0,6 million de dollars prévu au budget.

PRODUITS

Les produits de la Division des projets commerciaux sont comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts convenue en début de projet. Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2017, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 2,3 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 1,4 million de dollars par rapport au budget de 3,7 millions de dollars et attribuable à ce qui suit :

- La baisse des produits tirés de trois projets : le Système d'information sur les entreprises de l'Ontario et la Diversification des modes de prestations du Conseil du Trésor, qui ont tous deux été reportés, et le Régime de retraite de la province de l'Ontario, qui a été annulé. Ce recul a été compensé en partie par une hausse des produits tirés du projet Place de l'Ontario – Parc urbain et sentier riverain.
- Les frais de transaction liés aux projets se sont établis à 18,5 millions de dollars pour l'exercice. En général, les frais de transaction liés aux projets sont une compensation des coûts de transaction liés aux projets comptabilisés comme des charges relatives aux programmes, qui comprennent les coûts de services-conseils fournis par des tiers afférents aux projets suivants : Régime de retraite de la province de l'Ontario et Place de l'Ontario – Parc urbain et sentier riverain. La marge de transaction des projets a été défavorable de 0,1 million de dollars en raison de la radiation d'une créance liée à un projet d'un exercice passé qui a été jugée irrécouvrable.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 37-38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2017 ET LE 31 MARS 2016

La Division des projets commerciaux a accusé un déficit de 1,7 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, soit 0,6 million de dollars de moins que le déficit de 1,1 million de dollars enregistré à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2017, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 2,3 millions de dollars, soit 1,6 million de dollars de moins que ceux de l'exercice précédent qui s'établissaient à 3,9 millions de dollars.

- La baisse des produits s'explique surtout par une diminution du nombre de projets actifs de l'exercice considéré. Le projet visant le Régime de retraite de la province de l'Ontario a été annulé avant le 30 juin 2016 et deux projets ont été reportés (Système d'information sur les entreprises de l'Ontario et Diversification des modes de prestations du Conseil du Trésor).
- Les frais de transaction liés aux projets de l'exercice clos le 31 mars 2017 se sont chiffrés à 18,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent (21,3 millions de dollars). La baisse des produits s'explique surtout par une diminution du nombre de projets de développement de l'exercice considéré, laquelle a eu pour effet de réduire les coûts de services-conseils externes.

CHARGES D'EXPLOITATION

Se reporter à la page 38 pour une analyse des salaires et avantages sociaux et des frais généraux et d'administration d'IO.

◤ CHARGES D'EXPLOITATION

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 ET DU BUDGET

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 68,2 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 1,3 million de dollars par rapport au budget de 69,5 millions de dollars. Le nombre moyen d'employés a été de 502 comparativement au nombre prévu au budget, à savoir 515. Le besoin en ressources est évalué au cas par cas. L'approbation des postes supplémentaires s'appuie sur une analyse de rentabilisation réalisée pour justifier l'augmentation des effectifs.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 19,4 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 1,9 million de dollars par rapport au budget de 21,3 millions de dollars. L'écart favorable découle principalement de la diminution des charges liées aux services professionnels et de consultation dans toutes les divisions, qui a été annulée par une hausse des charges liées aux technologies de l'information relativement aux services de gestion de tiers et aux travaux de développement.

COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2017 ET LE 31 MARS 2016

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 68,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent (63,8 millions de dollars). Le nombre moyen d'employés a été de 502 comparativement à 483 à l'exercice précédent. Cette augmentation des effectifs découle de la croissance des projets dans la Division des grands projets et la Division de la gestion immobilière.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont totalisé 19,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent (19,3 millions de dollars). Cet écart s'explique par une hausse des charges liées aux technologies de l'information, qui a été atténuée par une baisse des charges liées aux services professionnels et de consultation, ainsi que des charges liées aux locaux, notamment le loyer.

◤ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements du marché monétaire. Au 31 mars 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 486,0 millions de dollars, soit une baisse de 647,3 millions de dollars par rapport au solde de 1 133,3 millions de dollars au 31 mars 2016. Cette baisse est principalement attribuable aux placements du marché monétaire de 502,0 millions de dollars qui ont été liquidés au cours de l'exercice afin de rembourser le prêt consenti par la Province. En outre, la Toronto Community Housing Corporation (« TCHC ») a remboursé les sommes conservées dans le compte en fiducie des prêts pour 165,5 millions de dollars, une fois que les conditions de déboursement en vertu de conventions de prêts ont été remplies.

RÉSERVE DE LIQUIDITÉS

IO possède une réserve de liquidités de 400,0 millions de dollars, financée au moyen d'un prêt subordonné sur 50 ans de 280,0 millions de dollars de la province de l'Ontario (la « Province »), ainsi que d'un prêt subordonné sur 20 ans de 120,0 millions de dollars de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). Pour l'exercice, un montant de 520,0 millions de dollars du prêt consenti par la Province a été remboursé. Par conséquent, la réserve de liquidités est passée de 920,0 millions de dollars à 400,0 millions de dollars. Les fonds empruntés sont investis comme suit, afin d'offrir une protection du crédit à tous prêteurs : 222,5 millions de dollars en trésorerie et 177,5 millions de dollars en placements.

CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation au 31 mars 2017 se chiffraient à 35,6 millions de dollars, soit une baisse de 5,3 millions de dollars par rapport au solde de 40,9 millions de dollars au 31 mars 2016. La plupart des créances d'exploitation se rapportent aux projets de DMF.

PRÊTS ET DETTE – PROGRAMME DES PRÊTS

Au 31 mars 2017, les prêts totalisaient 5 661,6 millions de dollars, soit une hausse de 436,4 millions de dollars par rapport aux 5 225,2 millions de dollars au 31 mars 2016. Des prêts totalisant 810,3 millions de dollars ont été effectués au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017 et l'amortissement des prêts à des conditions de faveur s'est chiffré à 6,5 millions de dollars, donnant lieu à une hausse des prêts; ces montants ont été compensés par les remboursements de prêts totalisant 369,2 millions de dollars et par une provision pour moins-value de prêts de 11,2 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, IO a effectué les transactions suivantes afin de refinancer la dette existante et de financer le portefeuille de prêts :

- Remboursement de 520,0 millions de dollars sur les prêts accordés par la Province;
- Remboursement net de 115,0 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable à court terme de la Province;
- Remboursement de 185,3 millions de dollars relativement aux prêts de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants à leur échéance;
- Remboursement de 40,0 millions de dollars à la Province relativement aux obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier;
- Emprunt net de 783,6 millions de dollars sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme afin de financer les prêts à long terme.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DE PRÊTS

La provision pour moins-value de prêts comporte une provision pour moins-value générale et une provision pour moins-value spécifique. La provision pour moins-value générale est une provision à l'égard de pertes du portefeuille de prêts existant qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. Dans le passé, la provision pour moins-value générale reposait sur le taux de défaillance des prêts selon les taux de défaillance et de pertes sur prêts d'organismes non gouvernementaux de Moody's, après ajustement par la direction. Par suite des nouveaux modèles mis au point par Deloitte, IO a constitué une provision de 11,2 millions de dollars pour l'exercice. La provision pour moins-value générale totalisait 18,5 millions de dollars au 31 mars 2017 (7,3 millions de dollars au 31 mars 2016).

La provision pour moins-value spécifique est une provision à l'égard des pertes identifiables probables sur des prêts existants. Au cours de l'exercice, deux provisions pour moins-value spécifique totalisant 24,9 millions de dollars ont été radiées. Au 31 mars 2017, il n'y avait aucune provision pour moins-value spécifique (24,9 millions de dollars au 31 mars 2016).

CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Au 31 mars 2017, les créances liées aux projets se chiffraient à 45,1 millions de dollars, soit une baisse de 0,7 million de dollars par rapport à 45,8 millions de dollars au 31 mars 2016. Pour certains projets, selon les modalités des contrats, IO ne facture pas les frais de réalisation des projets avant qu'une étape charnière soit atteinte, comme c'est le cas pour des projets tels que Mackenzie Health, le Centre de toxicomanie et de santé mentale et le palais de justice de Toronto.

PLACEMENTS

Au 31 mars 2017, les placements totalisaient 177,5 millions de dollars, tout comme au 31 mars 2016.

DÉRIVÉS

En sa qualité d'emprunteur et de prêteur, IO recourt à des dérivés pour compenser ses prêts non remboursés et ses emprunts afin d'atténuer l'exposition au risque de taux d'intérêt de la société. La couverture d'IO passe par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels certains prêts à taux fixe et dettes à taux fixe sont convertis en instruments à taux variable. Tous les swaps de taux d'intérêt sont conclus avec la Province.

Au 31 mars 2017, la juste valeur des actifs et passifs dérivés d'IO était de respectivement 283,3 millions de dollars et 371,0 millions de dollars. L'écart de 87,7 millions de dollars entre ces deux montants est présenté en tant que perte latente accumulée à l'état des gains et pertes de réévaluation. La perte latente a diminué de 60,0 millions de dollars par rapport à 147,7 millions de dollars au 31 mars 2016, en raison surtout de la hausse des taux d'intérêt avoisinant en moyenne 50 points de base au cours de l'exercice dans la courbe de rendement canadienne. Étant donné que le notionnel des swaps d'actifs d'IO est supérieur à celui des swaps de passifs, les swaps d'IO sont plus favorables lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse, ce qui donne lieu à un important gain de réévaluation pour l'exercice.

DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 mars 2017, les dettes d'exploitation se chiffraient à 3,9 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,2 millions de dollars par rapport à 6,1 millions de dollars au 31 mars 2016. Le solde comprend un montant de 3,5 millions de dollars pour la TVH à verser à l'Agence du revenu du Canada et un montant de 0,4 million de dollars à verser à des tiers fournisseurs.

CHARGES À PAYER

Au 31 mars 2017, les charges à payer se chiffraient à 27,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,7 million de dollars par rapport au solde de 27,7 millions de dollars au 31 mars 2016. Le solde des charges à payer se compose comme suit : 17,2 millions de dollars pour les charges à payer liées à la société, y compris les salaires, les avantages sociaux, les congés et d'autres charges d'exploitation et 9,8 millions de dollars pour les charges à payer relativement aux coûts de consultation pour les projets.

PASSIFS DÉTENUS EN FIDUCIE

Au 31 mars 2017, les passifs détenus en fiducie se chiffraient à 75,2 millions de dollars, soit une baisse de 173,1 millions de dollars par rapport à 248,3 millions de dollars au 31 mars 2016. Cette baisse est principalement attribuable au remboursement net par la TCHC des sommes conservées dans le compte en fiducie de prêts pour 165,5 millions de dollars, une fois que les conditions de déboursement en vertu de conventions de prêts ont été remplies.

PRODUITS REPORTÉS

Conformément aux ententes conclues avec certains clients, les coûts des projets sont facturés et recouvrés par IO selon des calendriers de paiements périodiques, sans égard aux travaux effectués. Les sommes sont présentées comme produits reportés jusqu'à ce que les travaux soient effectués et sont comptabilisées conformément à la politique de constatation des produits d'IO. Les produits reportés se chiffraient à 25,7 millions de dollars au 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 8,9 millions de dollars par rapport au solde de 16,8 millions de dollars au 31 mars 2016; cette hausse est due au décalage entre les montants facturés pour certains projets et les produits touchés à ce jour. La majorité des produits reportés se rapportent aux projets de DMF.

2016 / 2017
États financiers

Exercices clos les 31 mars 2017 et 2016

TABLE DES MATIÈRES

- Rapport de l'auditeur indépendant 42
- Responsabilité à l'égard de la communication de l'information financière 44
- État de la situation financière 45
- État des résultats et de l'excédent accumulé 46
- État des gains et pertes de réévaluation 47
- État de la variation des actifs financiers nets 48
- État des flux de trésorerie 49
- Notes annexes 50

pwc

Le 22 juin 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Télec. : +1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

pwc

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,

Ehren Cory
Président et chef de la direction

Krishnan Iyer
Vice-président exécutif et directeur général des finances

/ Infrastructure Ontario – État de la situation financière /

Au 31 mars (en milliers de dollars)

	31 mars 2017	31 mars 2016
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	$ 486 028	$ 1 133 337
Créances d'exploitation (note 3)	35 620	40 900
Intérêts à recevoir	45 906	64 721
Produits de placement à recevoir	1 779	1 851
Prêts (note 4)	5 661 622	5 225 176
Dérivés (note 5)	283 271	406 576
Créances liées aux projets (note 6)	45 086	45 843
Placements (note 7)	177 505	177 505
	6 736 817	7 095 909
Passifs		
Dettes d'exploitation	3 891	6 111
Charges à payer	27 024	27 668
Passifs détenus en fiducie (note 18)	75 244	248 258
Intérêts à payer	67 302	73 892
Dérivés (note 5)	371 019	554 354
Produits reportés	25 696	16 839
Dette – programme de prêts (note 9)	6 068 840	6 144 550
	6 639 016	7 071 672
Actifs financiers nets	97 801	24 237
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	1 934	3 042
	99 735	27 279
Excédent accumulé	187 483	175 057
Pertes de réévaluation accumulées	(87 748)	(147 778)
	$ 99 735	$ 27 279

Éventualités (note 16)

Engagements (note 17)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé

Président du conseil

Administrateur et président du comité d'audit

/ Infrastructure Ontario – État des résultats et de l'excédent accumulé /

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2017 Prévisions	2017	2016 (note 20)
Produits			
Produit d'intérêts (note 11)	$ 217 801	**$ 218 812**	$ 206 786
Frais de réalisation des projets	35 780	**33 553**	27 417
Frais de transaction liés aux projets	15 249	**26 740**	32 508
Frais de gestion	55 043	**54 633**	52 469
Coûts de consultation recouvrables	-	**17 946**	20 803
Autres produits	2 000	**11 114**	6 034
	325 873	**362 798**	346 017
Charges			
Salaires et avantages sociaux	69 518	**68 164**	63 758
Frais généraux et d'administration (note 12)	21 323	**19 386**	19 311
Charges relatives aux programmes			
Coûts de transaction liés aux projets	15 249	**27 198**	26 701
Coûts de consultation recouvrables	-	**17 946**	20 803
Charge d'intérêts (note 11)	196 780	**196 769**	190 623
Frais relatifs aux entrepreneurs	9 855	**9 678**	9 781
Provision pour moins-value de prêts	10 000	**11 231**	15 492
Frais de financement des projets	-	-	48
Total des charges relatives aux programmes	231 884	**262 822**	263 448
	322 725	**350 372**	346 517
Excédent (déficit)	3 148	**12 426**	(500)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	175 057	**175 057**	175 557
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	$ 178 205	**$ 187 483**	$ 175 057

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

/ Infrastructure Ontario – État des gains et pertes de réévaluation /

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2017	2016
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	$ (147 778)	$ (132 061)
Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats	39 562	41 138
Gains (pertes) de réévaluation	20 468	(56 855)
Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	60 030	(15 717)
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	$ (87 748)	$ (147 778)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

/ Infrastructure Ontario – État de la variation des actifs financiers nets /

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2017	2016
Excédent (déficit)	$ 12 426	$ (500)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(514)	(958)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 622	1 937
Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	60 030	(15 717)
Variation nette des actifs financiers nets	73 564	(15 238)
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	24 237	39 475
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	$ 97 801	$ 24 237

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

/ Infrastructure Ontario – État des flux de trésorerie /

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2017	2016 (note 20)
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit)	$ 12 426	$ (500)
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	11 231	15 492
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	(6 580)	(7 327)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 622	1 937
	18 699	9 602
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution des créances d'exploitation	5 280	64 662
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	18 815	(755)
Diminution des créances liées aux projets	757	18 360
Diminution des dettes d'exploitation	(2 220)	(1 584)
Diminution des charges à payer	(644)	(6 927)
(Diminution) augmentation des passifs détenus en fiducie	(173 014)	183 446
(Diminution) augmentation des produits reportés	8 857	(3 052)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(123 470)	263 752
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(514)	(958)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	(514)	(958)
Activités d'investissement		
Diminution des produits de placement à recevoir	72	322
Produit de la cession de placements	-	37 706
Émission de prêts	(810 290)	(771 786)
Remboursements sur prêts	369 193	335 782
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(441 025)	(397 976)
Activités de financement		
(Diminution) augmentation des intérêts à payer	(6 590)	1 194
Remboursement sur la facilité de crédit de l'OOF	-	(10 000)
Remboursement sur la facilité de crédit renouvelable à court terme	(115 000)	(250 000)
Émission de titres d'emprunt	819 408	1 265 786
Remboursements sur titres d'emprunt	(780 118)	(823 288)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(82 300)	183 692
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(647 309)	48 510
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 133 337	1 084 827
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	$ 486 028	$ 1 133 337

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par le gouvernement de la province d'Ontario (la « province » ou le « gouvernement ») en tant qu'entreprise en exploitation.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- fournir au ministre des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre est responsable;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre n'est pas responsable lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- assurer la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère de l'Infrastructure (le « ministère ») ou par une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services au ministre ou à d'autres membres du conseil exécutif sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les normes comptables pour le secteur public du Canada recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de réalisation des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des dérivés, des créances liées aux projets et des placements. Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des intérêts à payer, des dérivés et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant i) à la juste valeur ou ii) au coût ou au coût amorti. Les dérivés sont classés comme étant à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont classés comme étant au coût ou au coût amorti.

Le coût amorti des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, est déterminé comme correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts, le taux d'actualisation correspondant au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou déduits de la valeur comptable du passif financier.

Évaluation ultérieure

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

i. Instruments financiers à la juste valeur

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût amorti

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût amorti.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût amorti est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » si la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La perte de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision générale pour moins-value est établie d'après un modèle selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins-value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts dont l'échéance est de moins de trois mois et de placements très liquides qui peuvent être facilement convertibles en trésorerie.

Instruments financiers dérivés

Infrastructure Ontario recourt à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors du règlement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Constatation des produits

Produit d'intérêts

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des contrats à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des produits reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les produits comptabilisés pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

Frais de gestion et coûts de consultation recouvrables

Les frais de gestion et les coûts de consultation recouvrables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'une entente est conclue, que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	2017	2016
Trésorerie	$ 486 028	$ 631 653
Équivalents de trésorerie	-	501 684
	$ 486 028	$ 1 133 337

La trésorerie comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 55,4 M$ (220,3 M$ en 2016), et pour les consortiums de construction de projets, soit 19,8 M$ (27,9 M$ en 2016). Ces montants sont décrits en détail à la note 18.

Les équivalents de trésorerie sont composés de placements du marché monétaire comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Les placements du marché monétaire ont été liquidés au cours de l'exercice afin de rembourser le montant de 520 M$ emprunté à la province d'Ontario dont il est question plus en détail à la note 9.

3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)	2017	2016
Créances clients	$ 34 713	$ 38 136
TVH à recevoir	907	2 764
	$ 35 620	$ 40 900

4. PRÊTS

(en milliers de dollars)	2017		2016	
Avances sur construction				
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	$ 349 328		$ 413 315	
Débentures à recevoir		**Intérêts %**		Intérêts %
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéances :				
De 6 à 10 ans	14 150	2,08-2,71	24 971	2,08-2,71
De 11 à 15 ans	25 385	2,28-2,67	30 687	2,28-2,67
De 16 à 20 ans	234 136	2,36-2,95	257 059	2,36-2,95
Plus de 20 ans	58 536	2,52-3,05	61 337	2,52-3,05
	332 207		374 054	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéances :				
De 1 an à 5 ans	45 048	1,18-4,55	98 450	1,18-4,55
De 6 à 10 ans	665 754	1,52-5,73	595 603	1,52-5,73
De 11 à 15 ans	678 568	2,24-5,26	583 955	2,24-5,26
De 16 à 20 ans	1 411 196	2,71-5,89	1 268 622	2,71-5,89
Plus de 20 ans	2 234 573	2,77-5,91	1 966 282	2,77-5,91
	5 035 139		4 512 912	
Total	5 716 674		5 300 481	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(43 083)		(50 410)	
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	6 580		7 327	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	(36 503)		(43 083)	
Provision pour moins-value de prêts	(18 549)		(32 222)	
Prêts	$ 5 661 622		$ 5 225 176	

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction correspond au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque de la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 4 à 40 ans à compter de leur création.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le reacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur de la province. Les

prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value d'un prêt ou perte. Au 31 mars 2017, Infrastructure Ontario avait une provision pour moins-value de prêts de 18,5 M$ (32,2 M$ en 2016).

5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque de taux d'intérêt soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours pour gérer ce risque, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé depuis qu'elle a contracté des prêts adossés avec la province en avril 2015 (note 9).

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de faire concorder plus étroitement ses prêts et ses dettes et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui minimisent son exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres d'emprunt à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2017, en fonction des notionnels des contrats. Les notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les notionnels ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière. Ils représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

		Échéance					
(en milliers de dollars)		Au cours de l'exercice	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Notionnel
Dette	$	262 500	808 982	670 600	-	852 857	2 594 939
Prêts	$	273 787	1 081 489	1 094 819	637 024	812 773	3 899 892

Les dérivés ont été comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2017, ce qui a donné lieu à des actifs dérivés de 283,3 M$, à des passifs dérivés de 371,0 M$ et à des pertes latentes accumulées de 87,7 M$ inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation (actifs dérivés de 406,6 M$, passifs dérivés de 554,4 M$ et pertes latentes accumulées de 147,8 M$ inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2016). La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs définie à la note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix actuels du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. La détermination de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs courants sur la vie des instruments.

Au 31 mars 2017, tous les swaps de taux d'intérêt avaient été conclus avec la province. En janvier 2017, un swap détenu auprès de MaRS, un ancien emprunteur du programme de prêts, a été annulé par la voie d'une entente avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation, sans que cela n'ait d'incidence sur l'excédent/le déficit inscrit à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

6. CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Les créances liées aux projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées, mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées aux projets ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées aux projets sont dues par des ministères, des sociétés et d'autres organismes du secteur public provincial.

7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations présentées au coût. Au 31 mars 2017, les taux d'intérêt sur ces placements variaient entre 2,10 % et 4,40 % (entre 2,10 % et 4,40 % en 2016) et les échéances s'échelonnaient de septembre 2018 à juin 2024.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

L'OOF a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée de 200,0 M$ destinée au fonds de roulement des programmes de gestion de projets et de livraison des projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement de chaque projet. Au 31 mars 2017, le solde complet de la facilité de crédit était inutilisé.

9. DETTE – PROGRAMME DE PRÊTS

(en milliers de dollars)	2017		2016	
Financement de programmes		Intérêts %		Intérêts %
Dette de premier rang				
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	$ 300 000	4,70	$ 300 000	4,70
Dette subordonnée				
Facilité de crédit renouvelable à court terme	370 000	0,68-0,69	485 000	0,60-0,74
Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants				
Taux fixe	195 440	1,86-2,64	337 872	1,86-2,99
Taux variable	155 144	1,55	198 052	1,55
Obligations de la SOTI et de la société				
Taux fixe	2 315 000	2,02-4,96	2 355 000	2,02-4,96
Billets à taux variable	300 000	1,10-1,16	300 000	1,06-1,12
Facilité de crédit non renouvelable à long terme				
Taux fixe	1 580 243	1,21-3,58	796 683	1,21-3,58
Billet à taux fixe	460 000	1,39	460 000	1,35
	5 675 827		5 232 607	
Frais d'émission de titres d'emprunt	(6 668)		(7 738)	
Fonds affectés aux immobilisations				
Emprunt à la province d'Ontario	279 681	0,67	799 681	0,62
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	120 000	0,91	120 000	0,87
	399 681		919 681	
	$ 6 068 840		$ 6 144 550	

La totalité des fonds affectés aux immobilisations et de la dette subordonnée sont subordonnés à la dette de premier rang et ont égalité de rang entre eux.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par an et viennent à échéance le 1er juin 2037.

Facilité de crédit renouvelable à court terme

En mai 2014, Infrastructure Ontario a émis des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. La facilité de crédit renouvelable conclue avec la province est autorisée à émettre un maximum de 900 M$ pour des durées allant de trois mois à un an. Au 31 mars 2017, les échéances s'échelonnaient du 3 avril 2017 au 15 juin 2017 et les intérêts sur les billets variaient entre 0,68 % et 0,69 % (entre 0,60 % et 0,74 % en 2016).

Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Infrastructure Ontario a obtenu de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2017, les intérêts sur les obligations à taux fixe, qui sont composés semestriellement et sont payés à l'échéance, s'échelonnaient entre 1,86 % et 2,64 % (entre 1,86 % et 2,99 % en 2016). Les échéances allaient d'avril 2017 à juillet 2019. Les intérêts sur les obligations à taux variable sont établis et composés trimestriellement, le taux plancher étant de 1,55 % (1,55 % en 2016) par an. Les échéances s'échelonnaient d'avril 2017 à janvier 2019.

Obligations de la SOTI et de la société

Infrastructure Ontario a émis des obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») afin de financer son programme de prêts. Les obligations sont des obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2017, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux variant entre 2,02 % et 4,96 % (entre 2,02 % et 4,96 % en 2016) par an, et les échéances allaient de septembre 2017 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 16 à 22 points de base et viennent à échéance le 30 juin 2018. L'intérêt est versé et révisé trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer des prêts adossés à long terme directement auprès du gouvernement provincial, au moyen d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. Cette structure de financement apparie les actifs et les passifs et élimine la nécessité d'utiliser des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt. En novembre 2016, Infrastructure Ontario a obtenu l'autorisation d'emprunter un montant supplémentaire de 2,5 G$ auprès de la province afin de financer le programme de prêts durant la période allant de novembre 2016 à novembre 2018. Au 31 mars 2017, un montant de 2,0 G$ était disponible sur la facilité.

Au 31 mars 2017, les intérêts à taux fixe sur les prêts adossés variaient entre 1,21 % et 3,58 % (entre 1,21 % et 3,58 % en 2016) et les dates d'échéance s'échelonnaient du 15 mai 2019 au 1er mars 2047. Le billet à taux variable porte intérêt à un taux égal ou supérieur au CDOR à trois mois majoré de 45 points de base, et la date d'échéance du billet est le 30 juin 2025. Les intérêts sont révisés et payés trimestriellement jusqu'à l'échéance du billet à taux variable.

Emprunt à la province d'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 800 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Au cours de l'exercice, un montant de 520 M$ a été remboursé de manière permanente. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2017, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,67 % (0,62 % en 2016).

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M$ garanti par un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR ») à un mois, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2017, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,91 % (0,87 % en 2016).

Ensemble, l'emprunt à la province et l'emprunt à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario du financement subordonné à long terme assurant : i) une protection du crédit pour les porteurs d'obligations de premier rang telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, et ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Exercice clos le 31 mars 2017				
(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1er avril 2016	$ 17 286	4 153	1 984	9 828	33 251
Ajouts	379	-	135	-	514
Solde au 31 mars 2017	17 665	4 153	2 119	9 828	33 765
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2016	15 880	4 153	1 949	8 227	30 209
Ajouts	880	-	40	702	1 622
Solde au 31 mars 2017	16 760	4 153	1 989	8 929	31 831
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	$ 905	-	130	899	1 934

	Exercice clos le 31 mars 2016				
(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1er avril 2015	$ 16 328	4 153	1 984	9 828	32 293
Ajouts	958	-	-	-	958
Solde au 31 mars 2016	17 286	4 153	1 984	9 828	33 251
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2015	14 758	4 153	1 871	7 490	28 272
Ajouts	1 122	-	78	737	1 937
Solde au 31 mars 2016	15 880	4 153	1 949	8 227	30 209
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	$ 1 406	-	35	1 601	3 042

11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS ET PRODUITS DE PLACEMENT

(en milliers de dollars)		2017		2016 (note 20)
Produit d'intérêts	$	218 812	$	206 786
Charge d'intérêts		(196 769)		(190 623)
Marge d'intérêts nette	$	22 043	$	16 163

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

Fonds affectés aux immobilisations	$	(3 172)	$	(5 251)
Emprunt à la province d'Ontario		(1 041)		(1 011)
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux		(4 213)		(6 262)
Financement de programmes				
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure		(14 048)		(19 000)
Facilité de crédit renouvelable à court terme		(3 095)		(4 155)
Emprunts à la SOGFII		(9 395)		(12 595)
Obligations de la SOTI et de la société		(86 776)		(89 159)
Facilité de crédit non renouvelable à long terme		(38 610)		(16 956)
		(151 924)		(141 865)
Paiement net sur le swap de taux d'intérêt		(39 562)		(41 138)
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt		(1 070)		(1 358)
Charge d'intérêts totale	$	(196 769)	$	(190 623)

Un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci-après :

Intérêts en trésorerie reçus	$	209 134	$	199 203
Intérêts en trésorerie payés		(202 651)		(187 638)
		6 483		11 565
Intérêts hors trésorerie				
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur (note 4)		6 580		7 327
Autres intérêts hors trésorerie		8 980		(2 729)
Marge d'intérêts nette	$	22 043	$	16 163

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer, ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt.

12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)	2017 Prévisions	2017	2016
Technologies de l'information	$ 6 891	$ 7 839	$ 6 662
Locaux	5 116	4 825	5 455
Services professionnels et de consultation	5 854	3 564	3 813
Bureau et administration	1 657	1 323	1 231
Communications	372	213	213
Dotation à l'amortissement	1 433	1 622	1 937
	$ 21 323	$ 19 386	$ 19 311

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisqu'une part importante de ses produits lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets
   Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens.
2. Frais de gestion
   Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont fournis au portefeuille immobilier général du ministère.
3. Coûts de consultation recouvrables
   Des services-conseils sont fournis par des tiers à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens sur une base de recouvrement des coûts.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à la province, à l'AOE, à la SOGFII et à l'OOF (notes 8 et 9).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 3,0 M$ (2,9 M$ en 2016).

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,4 M$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (0,4 M$ en 2016), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inscrit dans les états financiers.

15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité de la contrepartie à satisfaire à ses obligations contractuelles financières envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre de la trésorerie, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – prêts
La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque établis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction, d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 5 661,6 M$ au 31 mars 2017.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie 1 reçoivent des produits fiscaux ou des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 2 sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 3 sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2017 :

(en milliers de dollars)		En cours	Provision pour moins-value de prêts	2017	2016
Catégorie 1					
Municipalités	$	3 710 988			
Ville de Toronto (à titre de garant)		708 282			
Universités		129 226			
Régies locales des services publics		212			
Logement social (garanties par les municipalités)		153 159			
Logement abordable (garanties par les municipalités)		1 782			
Centres de santé communautaires et de services sociaux (garanties par les municipalités)		3 401			
		4 707 050	**(262)**	**4 706 788**	4 264 931
Catégorie 2					
Sociétés de distribution locales		264 768			
Soins de longue durée		147 043			
Logement abordable (assuré par la SCHL)[1]		132 175			
Logement abordable (non assuré par la SCHL)[1]		148 273			
Logement social		9 446			
Centres autochtones d'accès aux soins de santé		3 176			
Centres de santé communautaires et de services sociaux		20 371			
		725 252	**(3 483)**	**721 769**	726 853
Catégorie 3					
Centrales électriques		117 445			
Systèmes énergétiques communautaires		27 028			
Corporations municipales (autres)		31 707			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)		95 863			
Activités sportives et récréatives		12 329			
		284 372	**(14 804)**	**269 568**	276 475
Coûts reportés des prêts à conditions de faveur					
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice		(43 083)			
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur		6 580			
Coûts reportés à la clôture de l'exercice		**(36 503)**	**-**	**(36 503)**	(43 083)
Prêts	**$**	**5 680 171**	**(18 549)**	**5 661 622**	5 225 176

1) La SCHL désigne la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Garanties – prêts

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario diminue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province.

Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes, des accords et des nantissements.

Dépréciation – prêts
La provision pour moins-value est établie à l'egard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision générale pour moins-value est établie d'après un modèle selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision spécifique pour moins-value correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements
L'exposition maximale au risque de crédit sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les créances, les actifs dérivés et les placements, sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2017 :

(en milliers de dollars)	2017	En souffrance depuis plus de 90 jours
Trésorerie et équivalents de trésorerie	$ 486 028	$ -
Créances d'exploitation	35 620	11 622
Intérêts à recevoir	45 906	-
Produits de placement à recevoir	1 779	-
Créances liées aux projets	45 086	-
Actifs dérivés	283 271	-
Placements	177 505	-
	$ 1 075 195	$ 11 622

Aucune provision pour moins-value n'est constituée pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les actifs dérivés et les placements au 31 mars 2017.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché, notamment sur les placements que la société achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements ont été vendus au besoin afin de financer les prêts. Compte tenu de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF, l'achat de placements en guise de couverture économique n'est plus nécessaire. De plus, l'entité n'investit que dans des obligations autorisées selon les politiques approuvées, c'est-à-dire dont la notation accordée par des agences de notation reconnues est élevée et qui peuvent être facilement liquidées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché, notamment lorsque la réévaluation des actifs n'est pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Cet écart de réévaluation s'est résorbé sur tous les nouveaux prêts conclus après avril 2015 par suite de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction contrôle également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt
Une variation de +/- 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence de 1,1 M$ (1,3 M$) sur l'excédent (le déficit) annuel, et une variation de +/- un point de base des taux d'intérêt aurait une incidence de 0,9 M$ (0,9 M$) sur les gains et pertes de réévaluation accumulés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses emprunts de premier rang sont protégés par les fonds affectés aux immobilisations financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont essentiellement investis dans des instruments liquides à court et à long terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Les emprunts font l'objet d'un examen trimestriel par le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de gestion de l'actif et du passif. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2017 :

(en milliers de dollars)	Moins de un an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	$ 3 891	$ -	$ -	$ 3 891
Charges à payer	27 024	-	-	27 024
Passifs détenus en fiducie	75 244	-	-	75 244
Intérêts à payer	67 302	-	-	67 302
Passifs dérivés	-	-	371 019	371 019
Dette – principal et intérêts	948 426	1 763 853	5 326 993	8 039 272
Total des passifs financiers	**$ $1 121 887**	**$ 1 763 853**	**$ 5 698 012**	**$ 8 583 752**

16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la société.

17. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)	
Exercice	**Montant**
2017-2018	$ 4 302
2018-2019	4 861
2019-2020	4 942
2020-2021	5 025
2021-2022	5 260
	$ 24 390

Au 31 mars 2017, Infrastructure Ontario avait des engagements de prêts non utilisés de 551,4 M$.

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

La SCHL oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir certains prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2017, les fonds sous administration s'élevaient à 55,4 M$ (220,3 M$ en 2016).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de grand livre général de projets afin d'y verser les fonds reçus de divers ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-

achèvement de projets, de paiements intermédiaires, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements de la portée du contrat dont il a été convenu après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2017, Infrastructure Ontario détenait un montant de 19,8 M$ (27,9 M$ en 2016) dans son compte en fiducie de grand livre général de projets.

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère. Ces comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Au 31 mars 2017, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère s'élevaient à 234,2 M$ (227,8 M$ en 2016), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires. Les chiffres comparatifs au titre de l'information sectorielle ont été mis à jour afin de rendre compte de quatre secteurs d'activité pour lesquels la Division de l'aménagement des terrains a été regroupée avec la Division des projets commerciaux. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

	Exercice clos le 31 mars 2017				
(en milliers de dollars)	Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Total
Produits					
Produit d'intérêts	$ -	-	218 812	-	218 812
Frais de réalisation des projets	31 228	-	-	2 325	33 553
Frais de transaction liés aux projets	7 520	682	-	18 538	26 740
Frais de gestion	-	54 633	-	-	54 633
Coûts de consultation recouvrables	17 946	-	-	-	17 946
Autres produits	-	3 040	8 074	-	11 114
	56 694	**58 355**	**226 886**	**20 863**	**362 798**
Charges					
Salaires et avantages sociaux	22 566	37 476	4 906	3 216	68 164
Frais généraux et d'administration	7 984	8 201	2 495	706	19 386
Charges relatives aux programmes					
Coûts de transaction liés aux projets	7 888	682	-	18 628	27 198
Coûts de consultation recouvrables	17 946	-	-	-	17 946
Charge d'intérêts	-	-	196 769	-	196 769
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 678	-	-	9 678
Provision pour moins-value de prêts	-	-	11 231	-	11 231
Total des charges relatives aux programmes	25 834	10 360	208 000	18 628	262 822
	56 384	56 037	215 401	22 550	350 372
Surplus/(déficit)	**$ 310**	**2 318**	**11 485**	**(1 687)**	**12 426**

(en milliers de dollars)		Exercice clos le 31 mars 2017 – prévisions				
		Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Total
Produits						
Produit d'intérêts	$	-	-	217 801	-	217 801
Frais de réalisation des projets		32 067	-	-	3 713	35 780
Frais de transaction liés aux projets		15 249	-	-	-	15 249
Frais de gestion		-	55 043	-	-	55 043
Coûts de consultation recouvrables		-	-	-	-	-
Autres produits		-	2 000	-	-	2 000
		47 316	**57 043**	**217 801**	**3 713**	**325 873**
Charges						
Salaires et avantages sociaux		24 031	37 209	4 869	3 409	69 518
Frais généraux et d'administration		8 233	9 298	2 926	866	21 323
Charges relatives aux programmes						
Coûts de transaction liés aux projets		15 249	-	-	-	15 249
Coûts de consultation recouvrables		-	-	-	-	-
Charge d'intérêts		-	-	196 780	-	196 780
Frais relatifs aux entrepreneurs		-	9 855	-	-	9 855
Provision pour moins-value de prêts		-	-	10 000	-	10 000
Total des charges relatives aux programmes		15 249	9 855	206 780	-	231 884
		47 513	56 362	214 575	4 275	322 725
Excédent (déficit)	$	**(197)**	**681**	**3 226**	**(562)**	**3 148**

(en milliers de dollars)		Exercice clos le 31 mars 2016				
		Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Total
Produits						
Produit d'intérêts	$	-	-	206 786	-	206 786
Frais de réalisation des projets		23 475	-	-	3 942	27 417
Frais de transaction liés aux projets		11 177	-	-	21 331	32 508
Frais de gestion		-	52 469	-	-	52 469
Coûts de consultation recouvrables		20 803	-	-	-	20 803
Autres produits		-	4 574	1 460	-	6 034
		55 455	**57 043**	**208 246**	**25 273**	**346 017**
Charges						
Salaires et avantages sociaux		22 737	32 899	4 375	3 747	63 758
Frais généraux et d'administration		7 231	8 030	2 706	1 344	19 311
Charges relatives aux programmes						
Coûts de transaction liés aux projets		5 370	-	-	21 331	26 701
Coûts de consultation recouvrables		20 803	-	-	-	20 803
Charge d'intérêts		-	-	190 623	-	190 623
Frais relatifs aux entrepreneurs		-	9 781	-	-	9 781
Provision pour moins-value de prêts		-	-	15 492	-	15 492
Frais de financement relatifs aux projets		48	-	-	-	48
Total des charges relatives aux programmes		26 221	9 781	206 115	21 331	263 448
		56 189	50 710	213 196	26 422	346 517
Excédent (déficit)	$	**(734)**	**6 333**	**(4 950)**	**(1 149)**	**(500)**

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation des états financiers de l'exercice écoulé.

Les données de l'état comparatif des résultats et de l'excédent accumulé, de la note 11 et de la note 19 ont été reclassées pour rendre compte du produit d'intérêts net et de la charge d'intérêts nette découlant des opérations de swaps de taux d'intérêt.

De plus, les activités de financement de l'état des flux de trésorerie ont fait l'objet d'un reclassement de façon à séparer la facilité de crédit renouvelable à court terme.

OBJET

NOUS GÉRONS, FINANÇONS ET METTONS EN VALEUR LES BIENS PUBLICS DE L'ONTARIO

CE QUE NOUS FAISONS

- GRANDS PROJETS
- PORTEFEUILLE IMMOBILIER ET PRÊTS
- SERVICES IMMOBILIERS PROJETS COMMERCIAUX

Ontario
Infrastructure Ontario

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5G 2L5
www.infrastructureontario.ca